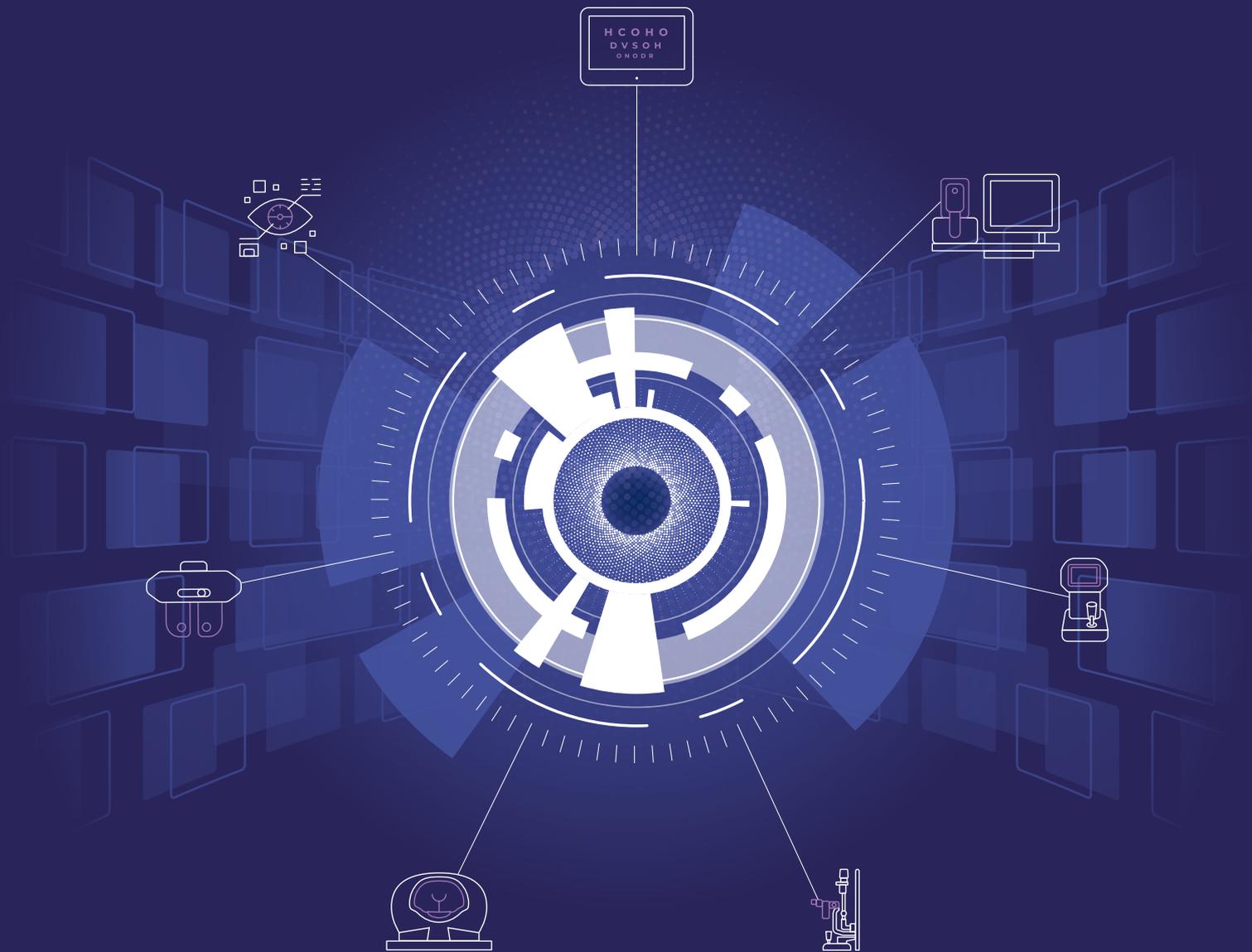


GUIDE

OPHTALMOLOGIE

2025



SOMMAIRE

P 04 RÉFRACTION

- 06 RÉFRACTEURS
- 12 ÉCRANS D'OPTOTYPES ET PROJECTEURS
- 14 AUTO-KÉRATO-RÉFRACTOMÈTRES
- 16 FRONTOFOMÈTRES

P 18 DIAGNOSTIC

- 20 OCT
- 28 RÉTINOGRAPHE
- 29 INSTRUMENT DE GESTION DE LA MYOPIE
- 30 CHAMPS VISUELS
- 34 LAMPES À FENTE
- 36 TOPOGRAPHES
- 37 TONOMÈTRE

P 38 MOBILIER

- 40 UNITÉS DE CONSULTATION
- 46 TABLES ÉLÉVATRICES
- 47 PETIT MATÉRIEL

P 48 SERVICES

- 50 EXPERTISE ET SERVICES ESSILOR

P 50 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

RÉFRACTION

RÉFRACTEURS, ÉCRANS D'OPTOTYPES,
AUTO-KÉRATO-RÉFRACOMÈTRES,
FRONTOFOMÈTRES

Notre large gamme de matériel de réfraction répond à l'ensemble de vos besoins et contraintes. Parce que votre satisfaction est au cœur de nos priorités, nous avons développé des produits qui contribuent à valoriser votre expertise et renforcer la relation de confiance avec vos patients, dès la salle de réfraction.

GAMME DE RÉFRACTEURS

DIGITAL INFINITE REFRACTION®

RÉFRACTION TRADITIONNELLE



VISION-R® 800+

INTELLIGENT, PRÉCIS ET RAPIDE



VISION-S™ 700

INTELLIGENT ET COMPACT



VISION-R® 700

INTELLIGENT ET RAPIDE



APH 550

AUTOMATIQUE

INTUITIF	+++	+++	+++	++
EXPÉRIENCE PATIENT	+++	+++	++	
RESPECT DES GESTES BARRIÈRES	○	○	○	○
CONNEXION AVEC L'AKR ET/OU L'ALM	○	○	○	○
CONNEXION AVEC L'EMR	○	○	○	○
PROGRAMMES DE RÉFRACTION INTELLIGENTS	○	○	○	
EASY REFRACTION MODE	EN OPTION	EN OPTION	EN OPTION	
LENTILLE À FOCALÉ VARIABLE	○	○	○	
CONTRÔLE DE LA DISTANCE VERRE-ŒIL	○	○	○	
PAS DE MESURES	0,01 D 0,25 D	0,25 D	0,25 D	0,25 D
ULTRA-COMPACT		○		
PROTOCOLE AVA™	VISION-R 800+			
OUTIL DE DIFFÉRENCIATION	○			



DIGITAL INFINITE REFRACTION®

Grâce aux propriétés du module optique à variations continues de puissances qui permet une action simultanée sur la sphère, l'axe et le cylindre, il est possible d'emprunter une voie plus directe pour déterminer la réfraction du patient. Une série de tests utilisant des algorithmes semi-automatisés, dans lesquels sont enregistrées les réponses successives du patient, donne en effet un résultat rapide et plus précis. L'examen de la Digital Infinite Refraction® fonctionne selon la séquence suivante :

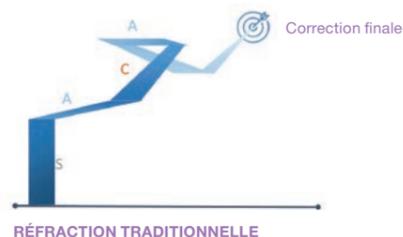
RECHERCHE DU SEUIL DE SPHÈRE ÉQUIVALENTE

Une « méthode du brouillard » d'un nouveau type est utilisée afin de favoriser le relâchement de l'accommodation du patient : 2 algorithmes semi-automatisés permettent, l'un, de définir le niveau de brouillage de la vision du patient, et l'autre, de procéder à un débrouillage rapide en 3 étapes. Pour cela des optotypes particuliers, de type « vanish » (lettres noires bordées de blanc présentées sur un fond gris) sont utilisés ; ils ont la propriété de disparaître en se confondant avec le fond de l'image lorsque le niveau de flou recherché est atteint.

Le débrouillage s'effectue ensuite à l'aide d'un algorithme qui calcule, pour plusieurs niveaux d'acuité choisis, les pas de débrouillage nécessaires en fonction des réponses du patient et de la relation connue entre l'AV et le niveau de flou dioptrique.

DÉTERMINATION SIMULTANÉE DE L'AXE ET DE LA PUISSANCE DU CYLINDRE À PUISSANCE SPHÉRIQUE ÉQUIVALENTE CONSTANTE

Si, dans la technique classique de la réfraction, la recherche de l'axe du cylindre, de sa puissance et l'ajustement de la sphère s'effectuent en 3 temps successifs, la Digital Infinite Refraction® utilise un algorithme qui permet de réaliser la recherche de ces 3 composantes en une séquence unique. La Digital Infinite Refraction® emploie une technique de réfraction vectorielle dans laquelle la puissance et l'axe du cylindre varient simultanément. La valeur de la puissance sphérique équivalente reste maintenue exactement constante (à 0,016 près).



DÉTERMINATION DE L'ÉQUILIBRE BI-OCULAIRE EXACT

Une fois que les réfractions de chaque œil ont été déterminées, il est nécessaire de procéder à l'équilibre des corrections entre l'œil droit et l'œil gauche.

La Digital Infinite Refraction® utilise un principe similaire à la méthode de réfraction traditionnelle, à ceci près que l'équilibre bi-oculaire est réalisé à l'aide d'un algorithme semi-automatisé et déterminé de manière exacte (à 0,016 près) par calcul après l'intégration de l'ensemble des réponses du patient. Pour le praticien, il s'agit de saisir les réponses et d'observer les inversions de préférence du patient pour l'image vue par l'œil droit et par l'œil gauche jusqu'à ce que l'algorithme s'arrête.

DÉTERMINATION DE L'ADDITION DE VISION DE PRÈS

Pour la détermination de l'addition, la Digital Infinite Refraction® propose 2 algorithmes : l'un permettant d'approcher la valeur de l'addition (dans le cas d'une absence d'addition de départ), l'autre d'affiner l'addition par la méthode des cylindres croisés fixes. Ces algorithmes permettent une détermination de l'addition de vision de près à la fois précise et sans excès.

UNE MÉTHODE PSYCHOMÉTRIQUE DE MESURE DE LA RÉFRACTION

Pour chaque test utilisé dans la Digital Infinite Refraction®, le principe n'est pas de mesurer exactement la valeur recherchée – comme l'égalité rouge-vert au test duochrome ou l'égalité de flou entre 2 positions du cylindre croisé – mais d'encadrer la valeur recherchée et de générer des inversions de réponses du patient. Au cours de la réfraction, la sensibilité du patient aux changements dioptriques est évaluée et le pas de variation est adapté en conséquence : il est réduit si le patient est sensible et augmenté dans le cas contraire. Ainsi, le patient a plus de facilité à distinguer les différences et la détermination de sa réfraction est plus précise.



RÉALISER UNE RÉFRACTION SUBJECTIVE ENTièrement GUIDÉE VIA UN PROCESSUS COMPLET, SIMPLE ET RAPIDE*.

L'interface utilisateur d'Easy Refraction Mode™ propose des instructions claires pour guider les opérateurs formés dans la réalisation d'un examen de vue. Conçue pour les patients âgés de 16 à 74 ans ne souffrant d'aucune pathologie oculaire, la séquence adaptative et le programme de réfraction dynamique ajuste automatiquement le déroulé des tests aux réponses du patient pour atteindre son acuité optimale.

RÉFRACTION ENTièrement GUIDÉE

- Interface utilisateur guidée avec un affichage en plein écran et des instructions claires.
- Séquence de réfraction adaptative - Programme de réfraction dynamique qui s'adapte automatiquement aux réponses du patient.

GAIN DE TEMPS

- Impliquer l'intégralité de votre équipe dans la réfraction subjective et libérer du temps pour d'autres activités.
- Possibilité de réaliser des tests complémentaires ou reprendre la main en un seul clic pour accéder au mode standard.



*En moyenne, un examen complet en mode Easy Refraction dure 6,5 minutes.

EXAMEN FACILITÉ

- Prise en charge complète, de l'anamnèse au rapport final, pour atteindre l'acuité visuelle optimale du patient.
- Édition d'un rapport d'examen concis avec les valeurs de réfraction, l'acuité visuelle et la préférence du patient.



OFFREZ À VOS PATIENTS L'EXPÉRIENCE DE LA PLUS HAUTE PRÉCISION EN MATIÈRE DE VISION¹

Les verres Essilor® AVA™ sont fabriqués avec une précision au centième de dioptrie. Grâce à notre technologie révolutionnaire d'examen de la vue et le protocole AVA™ inclus dans le VISION-R® 800, mesurez avec précision le besoin de correction de vos patients pour leur donner une vision sur mesure et plus précise que la norme actuelle. **94% de la population présente une sensibilité dioptrique inférieure à 0,25².**

- Vision précise et ultra nette** pour capter chaque détail
- Vision confortable** pour un port facile au quotidien
- Meilleure qualité de vision³** pour profiter d'une vision claire dans toutes les situations
- Expérience d'examen de vue fluide** plus confortable et moins stressant que les examens traditionnels³

- 83%** des patients déclarent que leur expérience Essilor® AVA™ était meilleure que tous leurs examens précédents⁴
- 2/3** des patients déclarent qu'ils bénéficient d'une meilleure vision grâce aux verres Essilor® AVA™⁴
- 8/10** des patients ressentent une grande précision visuelle lors de l'examen ophtalmologique Essilor® AVA™ et lors du port des verres Essilor® AVA™⁵

1. D'après les résultats sur les données de réfraction et d'acuité visuelle d'une étude indépendante par une tierce partie - États-Unis - 2020 - n = 110/116 Réfracteurs (sphère et astigmatisme), n = 64/116 Mesures de l'acuité visuelle.
 2. D'après les résultats sur la comparaison des performances visuelles sur des équipements prescrits par pas de 0,25 et 0,05² deux études indépendantes par des tierces parties - Chine - 2023 - n = 66 / Australie - 2023 - n = 51.
 3. La réfraction de l'expérience AVA™ d'Essilor® est significativement préférée par les patients sur plusieurs critères liés à l'expérience de l'examen de la vue par rapport à une expérience de réfraction subjective standard réalisée sur un réfracteur manuel (confort du patient, niveau de stress). Évaluation clinique Essilor® AVA™ de l'expérience des patients - étude indépendante par une tierce partie - États-Unis - 2019-2020 - n = 116.
 4. Test d'utilisation du concept Essilor® AVA™ dans la vie - 3^{ème} partie indépendante - France - 2021 - n = 105.
 5. % qui sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » sur « J'ai constaté un haut niveau de précision à la fois lors de l'examen de la vue (vérification de la prescription de lunettes) et tout au long de la période de port des lunettes. » - Échelle d'accord de 4 points allant de « Fortement en désaccord » à « Fortement d'accord » - n = 103 évaluations de lunettes Essilor® AVA™. Évaluation clinique Essilor® AVA™ de l'expérience des patients - étude indépendante par une tierce partie - États-Unis - 2019-2020 - n = 116.

CENTRAGE

PLAGE DE MESURE

VERRES AUXILIAIRES

AUTRES CARACTÉRISTIQUES



VISION-R® 800+



VISION-S™ 700



VISION-R® 700



APH 550

ÉCART PUPILLAIRE	48 à 80 mm	49 à 80 mm	49 à 80 mm	48 à 80 mm
DEMI-ÉCART PUPILLAIRE	●	●	●	-
DISTANCE VERRE-ŒIL	8 à 30 mm	4 à 30 mm	4 à 30 mm	12 ; 13,75 ; 16 et 18 mm
CONVERGENCE	Automatique	Automatique	Automatique	Automatique
SPHÈRE	+/- 20 D	+/- 20 D	+/- 20 D	-28,75 D à +27,25 D
CYLINDRE	+/- 8 D	+/- 8 D	+/- 8 D	+/- 6 D
AXE	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°	0° à 180°
PRISMES	0 à 20 D	0 à 20 D	0 à 20 D	0 à 20 D
PAS DE MESURES	0,25 D/0,01 D	0,25 D	0,25 D	0,25 D/0,125 D
DISTANCE VISION DE PRÈS	28 à 67 cm	28 à 67 cm	28 à 67 cm	30 à 70 cm
OBTURATEURS FONCÉS	●	●	●	●
VERRES RÉTINOSCOPIQUES (+1,50 D ; +2,00 D)	●	●	●	●
VERRES DE BROUILLAGE (+1,50 D ; +2,00 D)	●	●	●	-
PRISMES 3 D BASE SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE	●	●	●	-
PRISMES 6 D BASE SUPÉRIEURE, 10 D BASE INTERNE	●	●	●	●
FILTRES POLARISÉS LINÉAIRES (45°/135°)	●	-	●	●
CYLINDRES CROISÉS DE JACKSON +/- 0,50 D	●	●	●	●
CYLINDRES CROISÉS DE JACKSON +/- 0,25 D	●	●	●	●
CYLINDRES CROISÉS FIXES +/- 0,50 D	●	●	●	●
BAGUETTE DE MADDOX (H/V)	●	●	●	●
TROU STÉNOPÉIQUE	●	●	●	●
FILTRES ROUGE/VERT	●	●	●	●
SIMULATEUR DE VISION	-	Films pédagogiques	-	-
SYSTÈME DE COMMANDE	Console	Console	Console	Console
TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	10,4" tactile	10,4" tactile	10,4" tactile	10" tactile
ÉCRAN INCLINABLE	●	●	●	●
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*
IMPRIMANTE	En option	En option	En option	Intégrée
DIMENSIONS (L x P x H)	296 mm x 84 mm x 222 mm	640 mm x 325 mm x 550 mm	296 mm x 84 mm x 222 mm	385 mm x 112 mm x 308 mm
POIDS	3,5 kg	16 kg	3,5 kg	5,3 kg
ALIMENTATION	100 - 240 V	100 - 240 V	100 - 240 V	100 - 240 V
NIVEAU DE PRIX (TTC)	20 à 30 k€ (Vision-C 600 inclus)	40 à 50 k€	20 à 30 k€ (Vision-C 600 inclus)	5 à 10 k€

LES +

- > Réfraction précise au 100^{ème} de dioptrie
- > Réfraction rapide au 1/4 de dioptrie
- > Méthode d'examen de vue innovante et fiable
- > Examen accompagné via les smart programs ou selon votre pratique

- > Gain de place pour faciliter l'intégration d'un ou plusieurs espaces de réfraction
- > Réfraction plus rapide pour gagner en productivité et fiable à 0,25 D
- > Examen accompagné via les smart programs ou selon votre pratique

- > Examen de vue plus fluide et plus plaisant
- > Réfraction plus rapide pour gagner en productivité et fiable à 0,25 D
- > Examen accompagné via les smart programs ou selon votre pratique

- > Interface intuitive et simple
- > Tête de réfracteur automatique et personnalisable

*Selon éligibilité



Exclusivité Vision-R®
VISION-C 600*



CS POLA 600*



CS 550*



CP 550



CARACT. TECHNIQUES

TECHNOLOGIE

LCD 16/9

LCD 16/9

LCD 4/3

LED 4/3

TAILLE DE L'ÉCRAN

24"

24"

19"

16" (à 5 m)

RÉSOLUTION

1920 x 1080 pixels

1920 x 1080 pixels

1280 x 1024 pixels

-

CONTRASTE

De 100 % à 1,5 %

De 100 % à 1,5 %

De 100 % à 1,5 %

-

LUMINOSITÉ

250 cd/m²

300 cd/m²

320 cd/m²

200 cd/m²

DISTANCE DE PROJECTION

De 3 à 8 m

De 1,5 à 8 m

De 1,5 à 6 m

De 2 à 7 m

NOMBRE DE TESTS

100

100

100

50

POLARISATION

●
Linéaire

●
Linéaire

-

●
Linéaire

OPTOTYPES

ETDRS

●

●

-

-

DESSINS POUR ENFANTS

●

-

●

●

E DE SNELLEN

●

-

●

●

C DE LANDOLT

●

●

●

●

CHIFFRES

●

●

●

●

LETTRES

●

●

●

●

ÉCRANS ET TESTS

TESTS FINAUX IMMERSIFS

●

-

-

-

VISION DES COULEURS

●

●

-

-

GRILLE D'AMSLER

●

●

-

-

CROIX DE JACKSON

●

●

-

●

CYLINDRE CROISÉ

●

●

-

●

LIGNES (HZ/VT)

●

●

-

●

TEST DUOCHROME

●

●

-

●

POINT DE FIXATION

●

●

-

●

TEST DE WORTH

●

●

-

●

ANISÉCONIE

●

●

●

●

STÉRÉOSCOPIE

●

●

●

●

PHORIES

●

●

●

●

ROUGE/VERT

●

●

●

●

VISION BINOCULAIRE

●

●

●

●

ASTIGMATISME

●

●

●

●

AUTRES

CONNECTIVITÉ/PILOTAGE

Clavier

Clavier et télécommande

Clavier et télécommande

Clavier et télécommande

TÉLÉMAINTENANCE

●

-

-

-

DIMENSIONS (L x P x H)

612 mm x 71 mm x 394 mm

612 mm x 76 mm x 394 mm

436 mm x 60 mm x 362 mm

248 mm x 336 mm x 234 mm

POIDS

7,9 kg

9 kg

5,5 kg

4,5 kg

NIVEAU DE PRIX (TTC)

20 à 30 k€ (Vision-R® inclus)

0 à 5 k€

0 à 5 k€

0 à 5 k€

LES +

- > Des tests finaux immersifs pour une expérience patient inédite
- > Mise à jour facilitée par la connexion RJ45

- > Choix idéal pour tous les examens de vue, même les plus complexes

- > L'essentiel pour un examen de vue classique

- > Solution traditionnelle économique et fiable



AKR 800



AKR 550



AKR 300

MESURES RÉFRACTION	SPHÈRE	-30 D à +22 D	-30 D à +22 D
	CYLINDRE	+/- 10 D	+/- 10 D
	AXE	1° à 180°	0° à 180°
	DIAMÈTRE PUPILLAIRE MINIMUM	2 mm	2 mm
	MESURE DU DIAMÈTRE PUPILLAIRE	2 à 8,5 mm	2 à 8,5 mm
	MESURE DE L'ÉCART PUPILLAIRE	10 mm à 85 mm	10 mm à 85 mm
	DISTANCE VERRE-CŒIL	0 ; 10 ; 12 ; 13,5 et 15 mm	0 ; 10 ; 12 ; 13,5 et 15 mm
MESURES KÉRATOMÉTRIE	RAYON DE COURBURE	5 à 10 mm	5 à 10 mm
	RÉFRACTION CORNÉENNE	33,75 D à 67,5 D	33,75 D à 67,5 D
	CYLINDRE	+/- 10 D	+/- 10 D
	AXE	1° à 180°	0° à 180°
	KÉRATOMÉTRIE PÉRIPHÉRIQUE	●	-
	EXCENTRICITÉ	●	-
AUTRES	TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	10,4" tactile	5,7"
	ÉCRAN INCLINABLE	Inclinable + rotatif à 180°	●
	TYPE DE MENTONNIÈRE	Motorisée	Manuelle
	AUTO-FOCUS	●	-
	PRISE DE VUE AUTOMATIQUE	●	●
	IMPRIMANTE	●	●
	CONNECTIVITÉ	Instruments/logiciel médical*	Instruments/logiciel médical*
	DIMENSIONS (L x P x H)	271 mm x 464 mm x 482 - 523 mm	430 mm x 422 mm x 240 mm
	POIDS	22 kg	13 kg
	ALIMENTATION	100 - 240 V	230 V
	NIVEAU DE PRIX (TTC)	10 à 15 k€	5 à 10 k€

- LES +**
- > Entièrement automatique
 - > Mesures rapides
 - > Mesure du diamètre de la pupille et de la réfraction en scotopique

- > Qualité et répétabilité de mesures
- > Mesure du diamètre de la pupille en scotopique

*Selon éligibilité

MESURES RÉFRACTION	SPHÈRE	-25 D à +22 D
	CYLINDRE	+/- 10 D
	AXE	0° à 180°
	DIAMÈTRE PUPILLAIRE MINIMUM	2 mm
	MESURE DU DIAMÈTRE PUPILLAIRE	3 à 8,5 mm
	MESURE DE L'ÉCART PUPILLAIRE	11 mm à 88 mm
	DISTANCE VERRE-CŒIL	0 ; 10 ; 12 ; 13,5 et 15 mm
MESURES KÉRATOMÉTRIE	RAYON DE COURBURE	5 à 10,2 mm
	RÉFRACTION CORNÉENNE	33 D à 67,5 D
	CYLINDRE	+/- 15 D
	AXE	0° à 180°
	KÉRATOMÉTRIE PÉRIPHÉRIQUE	●
	EXCENTRICITÉ	●
AUTRES	TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN	5,7" tactile
	ÉCRAN INCLINABLE	●
	TYPE DE MENTONNIÈRE	Motorisée
	AUTO-FOCUS	●
	PRISE DE VUE AUTOMATIQUE	●
	IMPRIMANTE	●
	CONNECTIVITÉ	Instruments/logiciel médical*
	DIMENSIONS (L x P x H)	450 mm x 500 mm x 260 mm
	POIDS	16 kg
	ALIMENTATION	100 - 240 V
NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€	

- LES +**
- > Mesure de la kératométrie périphérique

*Selon éligibilité

PLAGE DE MESURE
(0,01/0,12/0,25)

SPHÈRE
CYLINDRE
AXE
ADDITION
PRISME



ALM 800

+/- 25 D
0 D à +/- 10 D
0° à 180°
0 à 10 D
0 à 10 Δ



ALM 700

+/- 25 D
0 D à +/- 10 D
0° à 180°
0 à 10 D
0 à 10 Δ



ALM 500

+/- 25 D
0 D à +/- 10 D
0° à 180°
0 à 10 D
0 à 10 Δ

FONCTIONNALITÉS

MESURE DES VERRES

MESURE D'ÉCART PUPILLAIRE

DéTECTION AUTOMATIQUE DES VERRES

TEINTES

LENTILLES DE CONTACT

MESURE DE LA TRANSMISSION UV

QUANTIFIE LA TRANSMISSION DE LA LUMIÈRE BLEUE BÉNÉFIQUE ET POTENTIELLEMENT NOCIVE

Unifocaux
Multifocaux
Progressifs

Jusqu'à la classe 4



0 à 100 %

Unifocaux
Multifocaux
Progressifs

Jusqu'à la classe 4



0 à 100 %

Unifocaux
Multifocaux
Progressifs

Jusqu'à la classe 4



-



AUTRES

TAILLE ET TYPE D'ÉCRAN

ÉCRAN TACTILE

ÉCRAN INCLINABLE

IMPRIMANTE INTÉGRÉE

CONNEXION

CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE

DIMENSIONS (L x P x H)

POIDS

ALIMENTATION

NIVEAU DE PRIX (TTC)

5,7" (LCD couleur)



RS-232C (port série)

Instruments/logiciel médical*

170 mm x 205 mm x 468 mm

4,3 kg

230 V AC

0 à 5 k€

5,7" (LCD couleur)



RS-232C (port série)

Instruments/logiciel médical*

170 mm x 205 mm x 468 mm

4,3 kg

230 V AC

0 à 5 k€

5,7" (LCD couleur)



RS-232C (port série)

Instruments/logiciel médical*

170 mm x 205 mm x 468 mm

4,3 kg

230 V AC

0 à 5 k€

LES +

> Mise en valeur de la transmission des UVs, de la lumière bleue bénéfique et potentiellement nocive pour éduquer le patient

> Mesure de la transmission UV pour valoriser la protection des verres

> Détection automatique du type de verres

*Selon éligibilité

DIAGNOSTIC

OCT, CHAMPS VISUELS, RÉTINOGRAPHE
NON MYDRIATIQUES, TOPOGRAPHE,
LAMPES À FENTE, INSTRUMENT DE GESTION
DE LA MYOPIE, TONOMÈTRE

L'équipement de votre cabinet doit vous permettre de réaliser des diagnostics complets pour une prise en charge optimale de vos patients. Nos instruments de haute qualité simplifient les modes de capture, d'enregistrement et de partage des résultats. Ils vous permettront une analyse précise et un fonctionnement intuitif.

GAMME D'OCT

OCT AVEC CAMÉRA FOND D'ŒIL

OCT

NOUVEAUTÉ



REVO HR

130 000 A-scan

SD-OCT 870NM



REVO FC130

130 000 A-scan

SD-OCT 850NM



REVO FC

80 000 A-scan

SD-OCT 850NM



REVO NX130

130 000 A-scan

SD-OCT 850NM

TECHNOLOGIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MODE FULL RANGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RESOLUTION	3µm	5µm	5µm	5µm
GUIDE VOCAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EYE TRACKING	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RETINA TRACKING	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CAPTURE	FULL AUTO/SEMI AUTO/ MANUELLE	FULL AUTO/SEMI AUTO/ MANUELLE	FULL AUTO/SEMI AUTO/ MANUELLE	FULL AUTO/SEMI AUTO/ MANUELLE
MODE CATARACTE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IMAGE FOND D'ŒIL	CAMÉRA COULEUR 12 MPX	CAMÉRA COULEUR 12 MPX	CAMÉRA COULEUR 12 MPX	pSLO
ANALYSE DU SEGMENT POSTÉRIEUR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OPTION UWF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OPTION ANGIOGRAPHIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OPTION BIOMÉTRIE ET SUIVI DE MYOPIE FORTE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OPTION CALCUL IOL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANALYSE DU SEGMENT ANTÉRIEUR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AVEC ADAPTATEUR
OPTION TOPOGRAPHIE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

BÉNÉFICIEZ DES DERNIÈRES TECHNOLOGIES DES OCT **REVO**

Spectral-Domain OCT

SD-OCT ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE

Un OCT complet avec un usage facilité pour tout clinicien. Capturez aisément des images OCT des segments postérieur et antérieur.



ACCUTRACK™

Notre dispositif de suivi oculaire compense les clignements, la perte de fixation et les mouvements oculaires involontaires pendant les scans, réduisant ainsi les artefacts.



FONCTIONS AUTOMATIQUES

Utilisation simplifiée pour le positionnement automatique, l'alignement automatique, la mise au point automatique et la capture automatique.



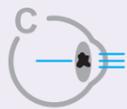
STRUCTURE + FONCTION (S+F)

Solution complète pour le glaucome qui combine les résultats du REVO OCT et du champ visuel PTS. S+F adopte l'approche diagnostique du rapport Hood.



PROTOCOLES D'ANALYSE PERSONNALISÉS

Optimiser le temps des examens. Créez un groupe de numérisations prédéfini personnalisé et laissez le REVO capturer toutes les numérisations dans l'ordre.



MODE CATARACTE

Ce mode apporte de nouvelles possibilités d'analyses pour les patients présentant des opacités et permet de visualiser les structures cachées sous des couches opaques.



CORRECTION DE MOUVEMENT

La correction de mouvement (MC) compense les mouvements oculaires et les clignements des yeux en capturant deux scans pour générer un scan corrigé du mouvement si nécessaire.



IA DN

Un algorithme d'intelligence artificielle (IA) avancé supprime le bruit du tomogramme pour une qualité d'image optimale.



ANALYSE DE LA PROGRESSION

Recueillir des données de base et des suivis pour surveiller et gérer la progression de la maladie dans les analyses postérieur et antérieur.



CONNECTIVITÉ

Une solution réseau performante avec des fonctionnalités DICOM et EMR. Exportez rapidement et facilement vers l'emplacement souhaité.

CRÉEZ VOTRE OCT MULTIMODAL ADAPTÉ À VOTRE PRATIQUE AVEC LA GAMME **REVO**



CAMÉRA RÉTINIENNE NON MYDRIATIQUE COULEUR

Comprend une caméra rétinienne couleur non mydriatique pour une imagerie automatisée à haute résolution de 12 Mpx.



ANGIOGRAPHIE OCT-A*

Cette technique non invasive sans colorant permet la visualisation de la micro vascularisation de la rétine.



BIOMÉTRIE B-OCT**

Effectuez des mesures automatisées de toute la structure oculaire et combinez un biomètre dans votre OCT.



SUIVI DE MYOPIE*

Le module de gestion de la myopie suit la progression des paramètres de la structure oculaire de l'enfance à l'adolescence.



ULTRA GRAND CHAMP*

Le module UWF offre une nouvelle perspective d'imagerie de champ large jusqu'à ~105° en une acquisition et permet de capter la zone maculaire ainsi que la périphérie.



TOPOGRAPHIE T-OCT™*

Détectez les anomalies cornéennes grâce à cette méthode pionnière de capture de cartes détaillées de courbure cornéenne.



CALCUL IOL**

Maintenez votre bibliothèque à jour en calculant les paramètres des implants IOL à l'aide de la dernière norme de base de données IOLCon.org.

*Disponible en option. **Nécessite le module de biométrie B-OCT®.

NOUVEAUTÉ



REVO HR

VITESSE DE BALAYAGE	130 000 A-scan/seconde
TECHNOLOGIE	Spectral Domain OCT
SOURCE LUMINEUSE	SLED 870 nm
BANDE PASSANTE	97 nm
RÉSOLUTION AXIALE	3 µm dans le tissu, 1,7 µm digital
RÉSOLUTION TRANSVERSALE	12 µm, en pratique 18 µm
PROFONDEUR DE BALAYAGE	2,4 mm, ~6 mm en Full Range
DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,45 mm
AJUSTEMENT DIOPTRIQUE	25 D à +25 D
PLAGE DE BALAYAGE	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm
TYPES DE BALAYAGE	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec Itracker
ALIGNEMENT	Automatique, semi-automatique, manuel
POINT DE FIXATION	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe
CAMÉRA FOND D'ŒIL	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 12,3 mégapixels
SEGMENT POSTÉRIEUR	Épaisseur de la rétine, épaisseur de la rétine interne, épaisseur de la rétine externe, épaisseur du RNFL+GCL+IPL, épaisseur du GCL+IPL, épaisseur du RNFL, déformation de l'EPR, épaisseur du MZ/EZ-RPE
SEGMENT ANTÉRIEUR	Chambre antérieure radiale, B-scan de la chambre antérieure, pachymétrie, cartographie de l'épithélium, cartographie du stroma, évaluation de l'angle, AIOP, AOD 500/750, TISA 500/750, Angle a Angle
ANALYSE DU GLAUCOME	RNFL, morphologie de l'ONH, DDLS, asymétrie OU et hémisphère, analyse des ganglions comme RNFL+GCL+IP et GCL+IPL, structure + fonction
ANGIOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Vitré, rétine, choroïde, plexus superficiel, RPCP, plexus profond, rétine externe, choriocapillaires, codés en profondeur, SVC, DVC, ICP, DCP, personnalisés, Enface, Quantification : FAZ, VFA, NFA, Vessel : Aire et Densité, Skeleton : Aire et Densité, cartes d'épaisseur.
TOPOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]
BIOMÉTRIE (MODULE OPTIONNEL)	AL, CCT, ACD, LT
UWF (MODULE OPTIONNEL)	Angle de balayage ~105°, distance de travail 15 mm, types de balayage 3d, radial, line, angio, full range radial, full range line, suivi du fond d'œil ittracking, profondeur globale de balayage 2.6 mm / 5.4 mm en mode Full Range
MODE CATARACTE	Fast 130 kHz – Normal - 60 kHz – Fin 27 kHz – Ultra fin - 10 kHz
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau
ÉCRAN TACTILE	●
DIMENSIONS (L x P x H)	367 mm x 480 mm x 504 mm
POIDS	30 kg
TENSION D'ALIMENTATION	240 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	100 à 120 k€

LES +

- > Très Haute Résolution
- > Combiné OCT-A / OCT-B / T-OCT couplé à une caméra fond d'œil de 12,3 mégapixels
- > Temps d'acquisition très rapide qui minimise au maximum les contraintes des patients
- > Acquisitions Ultra Grand Champ et Full Range
- > Mode Cataracte pour mieux pénétrer les corps les plus opaques
- > Vue et comparaison complète des deux yeux
- > Complet en analyse avec segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie intégrés
- > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique
- > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé



REVO FC130

VITESSE DE BALAYAGE	80 000 A-scan/seconde
TECHNOLOGIE	Spectral Domain OCT
SOURCE LUMINEUSE	SLED 830 nm
BANDE PASSANTE	50 nm
RÉSOLUTION AXIALE	5 µm dans le tissu, 2,6 µm digital
RÉSOLUTION TRANSVERSALE	12 µm, en pratique 18 µm
PROFONDEUR DE BALAYAGE	2,4 mm, ~6 mm en Full Range
DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,45 mm
AJUSTEMENT DIOPTRIQUE	25 D à +25 D
PLAGE DE BALAYAGE	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm
TYPES DE BALAYAGE	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec Itracker
ALIGNEMENT	Automatique, semi-automatique, manuel
POINT DE FIXATION	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe
CAMÉRA FOND D'ŒIL	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 12,3 mégapixels
SEGMENT POSTÉRIEUR	Épaisseur de la rétine, épaisseur de la rétine interne, épaisseur de la rétine externe, épaisseur du RNFL+GCL+IPL, épaisseur du GCL+IPL, épaisseur du RNFL, déformation de l'EPR, épaisseur du MZ/EZ-RPE
SEGMENT ANTÉRIEUR	Chambre antérieure radiale, B-scan de la chambre antérieure, pachymétrie, cartographie de l'épithélium, cartographie du stroma, évaluation de l'angle, AIOP, AOD 500/750, TISA 500/750, Angle a Angle
ANALYSE DU GLAUCOME	RNFL, morphologie de l'ONH, DDLS, asymétrie OU et hémisphère, analyse des ganglions comme RNFL+GCL+IP et GCL+IPL, structure + fonction
ANGIOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Vitré, rétine, choroïde, plexus superficiel, RPCP, plexus profond, rétine externe, choriocapillaires, codés en profondeur, SVC, DVC, ICP, DCP, personnalisés, Enface, Quantification : FAZ, VFA, NFA, Vessel : Aire et Densité, Skeleton : Aire et Densité, cartes d'épaisseur.
TOPOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]
BIOMÉTRIE (MODULE OPTIONNEL)	AL, CCT, ACD, LT
UWF (MODULE OPTIONNEL)	Angle de balayage ~105°, distance de travail 15 mm, types de balayage 3d, radial, line, angio, full range radial, full range line, suivi du fond d'œil ittracking, profondeur globale de balayage 2.6 mm / 5.4 mm en mode Full Range
MODE CATARACTE	Fast 130 kHz – Normal - 60 kHz – Fin 27 kHz – Ultra fin - 10 kHz
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau
ÉCRAN TACTILE	●
DIMENSIONS (L x P x H)	367 mm x 480 mm x 504 mm
POIDS	30 kg
TENSION D'ALIMENTATION	240 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	70 à 90 k€

- > Combiné OCT-A/OCT-B/T-OCT couplé à une caméra fond d'œil de 12,3 mégapixels
- > Temps d'acquisition qui optimise le confort patients
- > Acquisitions Ultra Grand Champ et Full Range
- > Mode Cataracte pour mieux pénétrer les corps les plus opaques
- > Vue et comparaison complète des deux yeux
- > Complet en analyse avec segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie intégrés
- > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique
- > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé



REVO NX130

VITESSE DE BALAYAGE	130 000 A-scan/seconde
TECHNOLOGIE	Spectral Domain OCT
SOURCE LUMINEUSE	SLED 830 nm
BANDE PASSANTE	50 nm
RÉSOLUTION AXIALE	5 µm dans le tissu, 2,6 µm digital
RÉSOLUTION TRANSVERSALE	12 µm, en pratique 18 µm
PROFONDEUR DE BALAYAGE	2,4 mm, ~6 mm en Full Range
DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,45 mm
AJUSTEMENT DIOPTRIQUE	25 D à +25 D
PLAGE DE BALAYAGE	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm
TYPES DE BALAYAGE	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec Itracker
ALIGNEMENT	Automatique, semi-automatique, manuel
POINT DE FIXATION	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe
CAMÉRA FOND D'ŒIL	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 12,3 mégapixels
SEGMENT POSTÉRIEUR	Épaisseur de la rétine, épaisseur de la rétine interne, épaisseur de la rétine externe, épaisseur du RNFL+GCL+IPL, épaisseur du GCL+IPL, épaisseur du RNFL, déformation de l'EPR, épaisseur du MZ/EZ-RPE
SEGMENT ANTÉRIEUR	Chambre antérieure radiale, B-scan de la chambre antérieure, pachymétrie, cartographie de l'épithélium, cartographie du stroma, évaluation de l'angle, AIOP, AOD 500/750, TISA 500/750, Angle a Angle
ANALYSE DU GLAUCOME	RNFL, morphologie de l'ONH, DDLS, asymétrie OU et hémisphère, analyse des ganglions comme RNFL+GCL+IP et GCL+IPL, structure + fonction
ANGIOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Vitré, rétine, choroïde, plexus superficiel, RPCP, plexus profond, rétine externe, choriocapillaires, codés en profondeur, SVC, DVC, ICP, DCP, personnalisés, Enface, Quantification : FAZ, VFA, NFA, Vessel : Aire et Densité, Skeleton : Aire et Densité, cartes d'épaisseur.
TOPOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]
BIOMÉTRIE (MODULE OPTIONNEL)	AL, CCT, ACD, LT
UWF (MODULE OPTIONNEL)	Angle de balayage ~105°, distance de travail 15 mm, types de balayage 3d, radial, line, angio1, full ranger radial, full range line, suivi du fond d'oeil itracking, profondeur globale de balayage 2.6 mm / 5.4 mm en mode Full Range
MODE CATARACTE	Fast 130 kHz, Normal - 60 kHz, Fin 27 kHz, Ultra fin - 10 kHz
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau
ÉCRAN TACTILE	●
DIMENSIONS (L x P x H)	367 mm x 480 mm x 504 mm
POIDS	30 kg
TENSION D'ALIMENTATION	240 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	80 à 90 k€

LES +

- > Combiné OCT-A/OCT-B/T-OCT
- > Temps d'acquisition très rapide qui minimise au maximum les contraintes des patients
- > Qualité d'image angiographie supérieure
- > Vue et comparaison complète des deux yeux
- > Complet en analyse avec segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie intégrés
- > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique
- > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé



REVO FC

VITESSE DE BALAYAGE	80 000 A-scan/seconde
TECHNOLOGIE	Spectral Domain OCT
SOURCE LUMINEUSE	SLED 830 nm
BANDE PASSANTE	50 nm
RÉSOLUTION AXIALE	5 µm dans le tissu, 2,6 µm digital
RÉSOLUTION TRANSVERSALE	12 µm, en pratique 18 µm
PROFONDEUR DE BALAYAGE	2,4 mm, ~6 mm en Full Range
DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	2,45 mm
AJUSTEMENT DIOPTRIQUE	25 D à +25 D
PLAGE DE BALAYAGE	Postérieur 5–15 mm, Angio 3–9 mm, Antérieur 3–18 mm
TYPES DE BALAYAGE	3D, Radial (HD), Bscan (HD), Raster (HD), Cross (HD), Angiographie avec Itracker
ALIGNEMENT	Automatique, semi-automatique, manuel
POINT DE FIXATION	Affichage OLED (la forme et la position de la cible peuvent être modifiées), point de fixation externe
CAMÉRA FOND D'ŒIL	Couleur vraie, IR et Red Free - Caméra 12,3 mégapixels
SEGMENT POSTÉRIEUR	Épaisseur de la rétine, épaisseur interne et externe de la rétine Carte d'épaisseur : RNFL + GCL + IPL, GCL + IPL, RNFL, IS/OS. Déformation RPE
SEGMENT ANTÉRIEUR	Pachymétrie, évaluation du capot LASIK, AIOP évaluation de l'angle irido-cornéen, AOD 500/750, TISA 500/750 Angle à angle (avec adaptateur)
ANALYSE DU GLAUCOME	RNFL, ONH morphologie, DDLS Asymétrie hémisphérique Analyse ganglionnaire RNFL, GCL, IP, GCL + IPL Structure + Fonction
ANGIOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Primary Angio OCT Algorithms. Plexus superficiel, Plexus capillaire profond, Choriocapillaires, Profond, Custom, Enface, carte d'épaisseur FAZ, VFA, NFA, Quantification Vessel and Skeleton Area Density. Protocole d'acquisition de mosaïque : automatique, manuel
TOPOGRAPHIE (MODULE OPTIONNEL)	Axial [Antérieur, Postérieur], Puissance de réfraction [Kérato, Antérieur, Postérieur, Total], Carte nette, "Axial true net", kératomètre équivalent, élévation [antérieure, postérieure]
BIOMÉTRIE (MODULE OPTIONNEL)	AL, CCT, ACD, LT
UWF (MODULE OPTIONNEL)	Angle de balayage ~105°, distance de travail 15 mm, types de balayage 3d, radial, line, angio1, full ranger radial, full range line, suivi du fond d'oeil itracking, profondeur globale de balayage 2.6 mm / 5.4 mm en mode Full Range
MODE CATARACTE	Fast 80 kHz, Normal - 60 kHz, Fin 27 kHz, Ultra fine - 10 kHz
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM Storage SCU, DICOM MWL SCU, CMDL, Réseau
ÉCRAN TACTILE	●
DIMENSIONS (L x P x H)	367 mm x 480 mm x 504 mm
POIDS	30 kg
TENSION D'ALIMENTATION	240 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	50 à 60 k€

- > Combiné OCT-A/OCT-B/T-OCT couplé à une caméra fond d'œil de 12,3 mégapixels
- > Temps d'acquisition qui optimise le confort patients
- > Suivi des différentes analyses dans le temps : comparaison et suivi
- > Multifonctionnel : fond d'œil, segment postérieur, antérieur, angiographie, biométrie, topographie
- > S'adapte à toutes formes de pratiques : manuelle, semi-automatique et entièrement automatique
- > Rapport d'analyse glaucome complet avec champ visuel PTS associé

NOUVEAUTÉ



CELLVIEW IMAGING WRI-1

CHAMPS DE VISION	En 1 capture : 133° En 2 captures avec reconstruction auto : 200° x 133°
SOURCES D'ÉCLAIRAGE	Quatre matrices de LED couvrant le spectre de 460 à 830 nm
MODES DE CAPTURE D'IMAGE	Mise au point et gestion des couleurs automatique ou manuelle sans rouge et infrarouge
TAILLE MINIMALE DE LA PUPILLE	Non mydriatique 2,5 mm
COMPENSATION DIOPTRIQUE	-15D à +15D (par pas de 0,25D) ou contrôlé par l'utilisateur
GESTION DU GAIN	Rétro action en boucle fermée AGC (Automatique Gain Control)
DISTANCE DE TRAVAIL	12 mm
RÉSOLUTION PAR PIXEL	12 µm
CIBLE DE FIXATION	OLED interne, cible fixe ou contrôlée par l'utilisateur sur un champ de vision de 133°
CAPTURE ET AFFICHAGE D'IMAGES	2048 x 2048
STOCKAGE DES DONNÉES	Stockage illimité* des images et des données des patients
ÉCRAN DE VISUALISATION	Full HD
VISUALISATION À DISTANCE	Nombre de postes illimité
DIMENSIONS (L X H X P)	320 mm x 540 mm x 390 mm
POIDS	14 kg
TENSION D'ALIMENTATION	100 - 240 V AC. 60 W maximum
CLASSE ÉLECTRIQUE	IEC60601-1 Classe 1
NIVEAU DE PRIX (TTC)	30 à 40 K

LES +

- > Imagerie rétinienne grand champ et ultra grand champ
- > Images détaillées au centre et en périphérie
- > Technologie à balayage laser moins sensible à la lumière ambiante
- > Flash doux améliorant le confort des patients
- > Stockage illimité*

*Cloud

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

AUTRES



MYOPIA EXPERT 700

BIOMÉTRIE	● 15 – 36 mm
AUTO-RÉFRACTION	-
SPHÈRE	-
CYLINDRE	-
AXE	-
DIAMÈTRE PUPILLE MINIMUM	-
DISTANCE VERRE-OEIL	-
KÉRATOMÉTRIE	●
TOPOGRAPHIE	●
NOMBRE D'ANNEAUX DE PLACIDO	24 anneaux également répartis sur une sphère de 43 D
NOMBRE DE POINTS ANALYSÉS	Plus de 100 000
POINTS MESURÉS	Plus de 6 000
COUVERTURE DE CORNÉE	Jusqu'à 9,8 mm sur une sphère de rayon 8,00 mm (42,2 dioptries avec n = 1,3375)
PLAGE DE MESURE DIOPTRIQUE	28,00 – 67,50 D
PRÉCISION D'AFFICHAGE	0,01 D ; 0,01 mm
RAYON DE COURBURE	5,00 – 12,00 mm
CYLINDRE	10 D
AXE	Axe 0° à 180° (par pas de 1°)
BASE DE DONNÉES NORMATIVES DE +20,000 YEUX	●
ANALYSE DES DONNÉES	●
QUESTIONNAIRE PATIENT	●
ÉDUCATION PATIENT	●
RECOMMANDATIONS	●
SUIVI DES MESURES	●
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	USB 2.0 avec le logiciel de suivi de la myopie : Myopia Care
ÉCRAN TACTILE	5,7"
DIMENSIONS (L X P X H)	320 mm x 470 mm x 490 mm
POIDS	18 kg
TENSION D'ALIMENTATION	100 - 240 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	20 à 30 k€

LES +

- > Appareil de la gestion de la myopie orienté contactologie avec mesures de topographie, base de données lentilles + topographie
- > Logiciel de management de la myopie avec une base de données normative mise à jour régulièrement

AUTO-RÉFRACTION

TOPOGRAPHIE CORNÉENNE

LOGICIEL SUIVI MYOPIE

AUTRES

GAMME DE CHAMPS VISUELS

PÉRIMÉTRIE STATIQUE ET CINÉTIQUE



PTS 2000

PÉRIMÉTRIE STATIQUE



PTS 925W



PTS 920BY

GUIDE VOCAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EYE TRACKING	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DU CLIGNEMENT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TEST DE SEUIL EN 3 MINUTES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TEST DE PÉRIMÉTRIE STANDARD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ALGORITHMES DE SEUIL ET DE TECHNIQUES DE DÉPISTAGE VARIÉS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TEST DU BINOCULAIRE DÉDIÉ À LA CONDUITE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉVALUATION DE LA PERTE DE CHAMP PÉRIPHÉRIQUE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RAPPORTS DE TEST STANDARD ET PAR INDICES GLOBAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANALYSE GHT ET PAR SECTEUR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TEST	BLANC, VERT, ROUGE, BLEU	BLANC SUR BLANC	BLEU SUR JAUNE
TOUTES LES TAILLES ET COULEURS DE STIMULI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PLAGE DE TEST 160° HORIZONTAL ET 100° VERTICAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PLAGE DE TEST 180° HORIZONTAL ET 130° VERTICAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONCEPTION COMPACTE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PÉRIMÉTRIE CINÉTIQUE AUTOMATIQUE ET MANUELLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CHAMP TESTÉ

ÉCLAIRAGE DE FOND

TEST

STRATÉGIES DE TEST

AUTRES

	
PTS 2000	
COUPOLE D'EXAMEN	300 mm de rayon, asphérique, de type fermé, ventilée
SUPÉRIEUR	60° (70° avec décalage de fixation)
INFÉRIEUR	70°
DE GAUCHE À DROITE	180°
TECHNIQUE DES TESTS	Statique, Cinétique
TAILLE DES STIMULI (GOLDMANN)	III, I to V
COULEUR DES STIMULI	Blanc, Vert, Bleu, Rouge
BLANC 3,2 CD/M2 (10 ASB)	<input type="radio"/>
BLANC 10 CD/M2 (31,5 ASB)	<input type="radio"/>
JAUNE 100 CD/M2 (315 ASB)	<input type="radio"/>
INTENSITÉ MAXIMALE DES STIMULI	10 000 asb
CONTRÔLE DE LA FIXATION : SUIVI DU REGARD, SURVEILLANCE DES CLIGNEMENTS ET HEIJL / KRAKAU	<input type="radio"/>
PILOTAGE DE LA MENTONNIÈRE	Électrique montée - descente / gauche - droite
TEMPS DE RÉPONSE DU PATIENT : RÉGLAGE MANUEL 0,1 TO 9,9 S ET ADAPTABLE À LA VITESSE DU PATIENT	<input type="radio"/>
MODÈLES DE TEST DE CHAMP RADIAL	<input type="radio"/>
MODÈLE DE TEST DE CHAMP ORTHOGONAL	<input type="radio"/>
10-2, 24-2, 30-2	<input type="radio"/>
DÉPISTAGE (QUANTIFICATION, PAR DÉFAUT, 3-ZONES, 2-ZONES)	<input type="radio"/>
SEUILLAGE (SEUIL NORMAL, SEUIL RAPIDE, SEUIL AVANCÉ)	<input type="radio"/>
SPÉCIAUX (BSV, FLICKER)	<input type="radio"/>
TEST D'ESTERMAN	<input type="radio"/>
CINÉTIQUE	<input type="radio"/>
ANALYSE : ANALYSE DE CHAMP SIMPLE, COMPARAISON ET PROGRESSION ET PACK DE STATISTIQUES	<input type="radio"/>
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	DICOM SCU, DICOM MWL SCU, GDT, TXT, CMDL, Réseau
CONNEXION	USB 2.0
DIMENSIONS (L x P x H)	532 mm x 438 mm x 606 mm
POIDS	17 kg
TENSION D'ALIMENTATION	220-240 V AC 50-60 Hz

LES +

- > Le plus complet pour tous types de tests de champs et de stratégies d'examen
- > Examen automatisé avec système d'eyetracker et de commande vocale
- > Accès aux tests de champs cinétiques
- > Tous stimuli disponibles : Goldmann et couleurs

	
PTS 925W	
COUPOLE D'EXAMEN	300 mm de rayon, asphérique, de type fermé, ventilée
SUPÉRIEUR	40°
INFÉRIEUR	40° (55° avec décalage de fixation)
DE GAUCHE À DROITE	100° (170° avec décalage de fixation)
TECHNIQUE DES TESTS	Statique
TAILLE DES STIMULI (GOLDMANN)	III
COULEUR DES STIMULI	Blanc
BLANC 3,2 CD/M2 (10 ASB)	<input type="radio"/>
BLANC 10 CD/M2 (31,5 ASB)	<input type="radio"/>
JAUNE 100 CD/M2 (315 ASB)	<input type="radio"/>
INTENSITÉ MAXIMALE DES STIMULI	10 000 asb
CONTRÔLE DE LA FIXATION : SUIVI DU REGARD, SURVEILLANCE DES CLIGNEMENTS ET HEIJL / KRAKAU	<input type="radio"/>
PILOTAGE DE LA MENTONNIÈRE	Électrique montée - descente
TEMPS DE RÉPONSE DU PATIENT : RÉGLAGE MANUEL 0,1 TO 9,9 S ET ADAPTABLE À LA VITESSE DU PATIENT	<input type="radio"/>
MODÈLES DE TEST DE CHAMP RADIAL	<input type="radio"/>
MODÈLE DE TEST DE CHAMP ORTHOGONAL	<input type="radio"/>
10-2, 24-2, 30-2	<input type="radio"/>
DÉPISTAGE (QUANTIFICATION, PAR DÉFAUT, 3-ZONES, 2-ZONES)	<input type="radio"/>
SEUILLAGE (SEUIL NORMAL, SEUIL RAPIDE, SEUIL AVANCÉ)	<input type="radio"/>
SPÉCIAUX (BSV, FLICKER)	<input type="radio"/>
TEST D'ESTERMAN	<input type="radio"/>
CINÉTIQUE	<input type="radio"/>
ANALYSE : ANALYSE DE CHAMP SIMPLE, COMPARAISON ET PROGRESSION ET PACK DE STATISTIQUES	<input type="radio"/>
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	SDICOM SCU, DICOM MWL SCU, GDT, TXT, CMDL, Réseau
CONNEXION	USB 2.0
DIMENSIONS (L x P x H)	568 mm x 410 mm x 410 mm
POIDS	9 kg
TENSION D'ALIMENTATION	220-240 V AC 50-60 Hz

- > Complet pour tous types de tests de champs et de stratégies d'examen statiques
- > Examen automatisé avec système d'eyetracker et de commande vocale
- > Accès aux tests de champs Esterman
- > Stimuli blancs

	
PTS 920BY	
COUPOLE D'EXAMEN	300 mm de rayon, asphérique, de type fermé, ventilée
SUPÉRIEUR	50°
INFÉRIEUR	50°
DE GAUCHE À DROITE	100° (160° avec décalage de fixation)
TECHNIQUE DES TESTS	Statique
TAILLE DES STIMULI (GOLDMANN)	III
COULEUR DES STIMULI	Vert, Bleu
BLANC 3,2 CD/M2 (10 ASB)	<input type="radio"/>
BLANC 10 CD/M2 (31,5 ASB)	<input type="radio"/>
JAUNE 100 CD/M2 (315 ASB)	<input type="radio"/>
INTENSITÉ MAXIMALE DES STIMULI	10 000 asb
CONTRÔLE DE LA FIXATION : SUIVI DU REGARD, SURVEILLANCE DES CLIGNEMENTS ET HEIJL / KRAKAU	<input type="radio"/>
PILOTAGE DE LA MENTONNIÈRE	Électrique montée - descente
TEMPS DE RÉPONSE DU PATIENT : RÉGLAGE MANUEL 0,1 TO 9,9 S ET ADAPTABLE À LA VITESSE DU PATIENT	<input type="radio"/>
MODÈLES DE TEST DE CHAMP RADIAL	<input type="radio"/>
MODÈLE DE TEST DE CHAMP ORTHOGONAL	<input type="radio"/>
10-2, 24-2, 30-2	<input type="radio"/>
DÉPISTAGE (QUANTIFICATION, PAR DÉFAUT, 3-ZONES, 2-ZONES)	<input type="radio"/>
SEUILLAGE (SEUIL NORMAL, SEUIL RAPIDE, SEUIL AVANCÉ)	<input type="radio"/>
SPÉCIAUX (BSV, FLICKER)	<input type="radio"/>
TEST D'ESTERMAN	<input type="radio"/>
CINÉTIQUE	<input type="radio"/>
ANALYSE : ANALYSE DE CHAMP SIMPLE, COMPARAISON ET PROGRESSION ET PACK DE STATISTIQUES	<input type="radio"/>
CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	SDICOM SCU, DICOM MWL SCU, GDT, TXT, CMDL, Réseau
CONNEXION	USB 2.0
DIMENSIONS (L x P x H)	561 mm x 385 mm x 645 mm
POIDS	11 kg
TENSION D'ALIMENTATION	220-240 V AC 50-60 Hz

- > Complet pour des tests de champs et de stratégies d'examen usuels
- > Examen automatisé avec système d'eyetracker et de commande vocale
- > Accès aux tests de champs de dépistage de Glaucome
- > Stimuli jaunes et bleus



SL IC-5D



SL IC-4D



SL 650+



SL 650



SL 450

ÉCLAIRAGE

SYSTÈME	Haut	Bas
TYPE	LED	LED
INCLINAISON DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE	0 ; 5 ; 10 ; 15 ; 20°	0°
INCLINAISON DE LA FENTE	0° à 180°	0° à 180°
LONGUEUR DE LA FENTE	0 à 12 mm	0 à 14 mm
LARGEUR DE LA FENTE	0 à 12 mm	0 à 14 mm

OPTIQUES

GROSSISSEMENT 40X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
GROSSISSEMENTS 25X, 16X, 10X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
GROSSISSEMENT 6X	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TYPE DE GROSSISSEMENT	Binoculaires convergentes	Binoculaires convergentes
OCULAIRE PAR DÉFAUT	12,5x	12,5x
AJUSTEMENT PUPILLAIRE	49 à 77 mm	49 à 77 mm
FILTRES JAUNE, GRIS, ROUGE, VERT, BLEU COBALT	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

NUMÉRISATION

CAMÉRA DIGITALE	En option	En option
RÉSOLUTION	3 mégapixels	3 mégapixels
LOGICIEL DE VISUALISATION EXTERNE	En option	En option
MODULE DRY EYE (MEIBOGRAPHIE, TBUT, MESURE DE MÉNISQUE LACRYMAL, ANALYSE DE LA COUCHE LIPIDIQUE, ANALYSE DE LA ROUGEUR CONJONCTIVALE)	-	-

OPTIONS

TONOMÈTRE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
FILTRE POLARISÉ	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
OCULAIRE MICROMÉTRIQUE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TUBE D'OBSERVATION	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
FILTRE DIFFUSEUR	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
LUMIÈRE D'ARRIÈRE-PLAN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

ACCESSOIRES

CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	ImageCam® 3/logiciel médical*	
DIMENSIONS (L x P x H)	350 mm x 310 mm x 710 mm	350 mm x 310 mm x 480 mm
POIDS	10,6 kg	9,2 kg
ALIMENTATION	12 V DC	12 V DC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€	5 à 10 k€

LES +

- > Bénéficier de l'optique de pointe de la marque OCULUS
- > Filtres intégrés pour des examens complets de la structure de l'œil
- > Le logiciel ImageCam® 3 permet de capturer et traiter les images de l'œil

- > Système optique haute définition
- > Déclencheur sur la base de la lampe à fente
- > Module de sécheresse oculaire et caméra digitale intégrés

- > Système optique haute définition
- > Déclencheur sur la base de la lampe à fente
- > Caméra digitale intégrée

- > Nouveaux oculaires haute définition
- > 5 grossissements faciles à sélectionner
- > Filtres standards intégrés
- > L'essentiel pour un examen complet de l'œil

AnaEyes_SL

Un logiciel dédié à la gestion de base de données de vos patients, à la capture et à la sauvegarde de vos images.

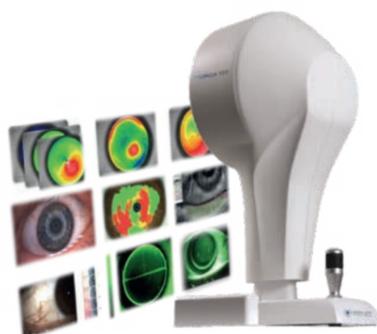


ImageCam® 3

Option CAMÉRA DIGITALE et son logiciel pour SL-IC5D et SL-IC4D.

*Selon éligibilité

NOUVEAUTÉ



CORNEA 550+



EASYGRAPH

MESURES	SOURCE LUMINEUSE	Lumière blanche Lumière bleue Infrarouge	Infrarouge	
	POINTS DE MESURE	6 144	22 000	
	COUVERTURE CORNÉENNE	10 mm	9 mm	
	DISTANCE DE FONCTIONNEMENT	74 mm	40 mm	
	CAMÉRA NUMÉRIQUE COULEUR	●	●	
	CAMÉRA HAUTE RÉOLUTION	●	●	
	ANALYSES	ZERNIKE ET/OU FOURIER	ZERNIKE	●
		DIAMÈTRE CORNÉEN (HWTW)	●	●
		COMPARAISONS ET SUIVI D'EXAMEN	●	●
		VIDÉOKÉRATOSCOPIE	Lumière blanche Lumière bleue	-
PUPILLOMÉTRIE		●	●	
SIMULATION FLUO POUR LENTILLES RIGIDES		●	●	
SIMULATION D'OXYGÉNATION SOUS LENTILLES SOUPLES		-	●	
AUTRES		ANALYSE DE LA SECHERESSE OCCULAIRE	NIBUT, hauteur du ménisque de larmes, couche lipidique, méibographie, rapport complet de sécheresse oculaire	-
		CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	USB 3.0 avec le logiciel de visualisation externe ANAEYES / logiciel fabricant LC*	USB 3.0 avec le logiciel de visualisation externe OCULUS Easygraph/logiciel fabricant LC*
		DIMENSIONS (L x P x H)	205 mm x 320 mm x 510 mm	119 mm x 102 mm x 216 mm
	POIDS	6 kg	730 g	
ALIMENTATION	230 V AC	230 V AC		
NIVEAU DE PRIX (TTC)	15 à 20 K €	5 à 10 k€		

LES + > Outil complet d'analyse de topographie cornéenne et de diagnostic pour l'adaptation des lentilles de contact

> Compact (installation sur le corps des lampes à fente)
> Analyse de l'oxygénation sous lentilles (OXIMAP)



ATNC 550

CARACT. TECHNIQUES	TECHNIQUE DE MESURE	Air pulsé
	DISTANCE DE TRAVAIL	11 mm
	MOUVEMENTS ET RÉGLAGES	Avant/arrière ± 22 mm Droite/gauche ± 43 mm
ANALYSES	VEILLE	3 ; 5 ; 10 min (réglable)
	MESURE	1 à 60 mmHg ou 0,1 à 8,0 kPa
	PAS DE MESURE	1 mmHg ou 0,1 kPa
	PRÉCISION	± 5 mmHg ou ± 0,7 kPa
AUTRES	IOPC	Pachymétrie à renseigner manuellement
	IMPRIMANTE	Thermique
	CONNECTIVITÉ/INTERFAÇAGE	Instruments/logiciel médical*
	DIMENSIONS (L X P X H)	240 mm x 430 mm x 422 mm
	POIDS	13 kg
	ALIMENTATION	230 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	5 à 10 k€	

*Selon éligibilité

LES + > Jet d'air doux et silencieux pour un confort maximal du patient

*Selon éligibilité

MOBILIER ET PETIT MATÉRIEL

Découvrez tout le mobilier et petit matériel
pour parfaire votre cabinet d'ophtalmologie.

GAMME D'UNITÉS DE CONSULTATION



Gamme Block Optic



TOPLINE



OST 350



OST 250H



OST 250C



OST 250

BRAS DE RÉFRACTEUR
MÉCANIQUE OU AUTOMATIQUE
AU CHOIX



REPOSE-PIEDS

SUR MESURE



INCLINAISON ASSISE

0° / 90° / 180° SELON LE
MODÈLE DE L'ASSISE

PERSONNALISABLE

0° / 90°

0° / 90°

0° / 90°

TIROIR

FINITION AVEC
BUREAU AU CHOIX

PERSONNALISABLE



ACCOUDOIRS

SUR MESURE



PLATEAU À ÉLÉVATION
ÉLECTRIQUE

BLOC INSTRUMENTS
À ÉLÉVATION - 2 OU 3
INSTRUMENTS AU CHOIX

BLOC INSTRUMENTS
À ÉLÉVATION

ET ROTATIF



BLOCAGE

ÉLECTROMAGNÉTIQUE



UNITÉS

2 OU 3 INSTRUMENTS
PERSONNALISABLES
EN AUTOMATISATION

2 INSTRUMENTS
PERSONNALISABLES
EN AUTOMATISATION

3 INSTRUMENTS

2 INSTRUMENTS

2 INSTRUMENTS

2 INSTRUMENTS

ACCÈS PMR



PERSONNALISABLE



CAPOTS LATÉRAUX :
COULEURS AU CHOIX

PERSONNALISABLE

PERSONNALISABLE



CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE
DE LA SALLE D'EXAMEN DE VUE

AVEC PILOTAGE DES
STORES AU CHOIX

PERSONNALISABLE





BLOCK OPTIC



TOPLINE

TYPE D'UNITÉS

2/3 instruments personnalisables
en automatisation

ÉLÉVATION DU PLATEAU

Bloc instruments à élévation
2/3 instruments au choix

FAUTEUIL MOTORISÉ



FAUTEUIL INCLINABLE

À 0°/90°/180° au choix



ACCOUDOIRS

Sur mesure

REPOSE-PIEDS

Sur mesure

TABLE PIVOTANTE À 90°



BRAS DE RÉFRACTEUR

Manuel/Auto



VERSIONS GAUCHE OU DROITE



PRISE AUXILIAIRE



ÉCLAIRAGE

+ variateur de lumière

CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE
DE LA SALLE D'EXAMEN DE VUE

Avec pilotage des stores au choix



TIROIR DE RANGEMENT

Finition avec bureau au choix



SUPPORT PROJECTEUR



ENCOMBREMENT MAXIMUM (L x l x H)

Nous consulter

POIDS DE L'UNITÉ SEULE

Nous consulter

ALIMENTATION

230 V AC

ACCÈS PMR

CAPAUX LATÉRAUX DE COULEUR
(ROUGE, BLEU, BLANC)

Personnalisable

NIVEAU DE PRIX (HT)

Nous consulter

LES +

> Mobilier haut de gamme, sur mesure et entièrement personnalisable

2 instruments avec personnalisation
des fonctions auto (3 choix) et de la couleur
de l'unité (7 choix)Bloc instruments à élévation
et plateau à translation linéaire

Assise à inclinaison en option



Plateau à translation linéaire



Manuel/Auto



Choix à la commande



+ variateur de lumière



En option

En option

En option

Nous consulter

292 kg

230 V AC

En option

Personnalisable (1 couleur standard :
blanc + 6 choix de couleurs :
noir/anthracite/bleu/rouge/beige/orange)

15 à 20 K€

> Mobilier haut de gamme avec des fonctions automatiques en option
> Idéal pour les flux importants de patients



OST 350



OST 250H



OST 250C



OST 250

CARACTÉRISTIQUES

TYPE D'UNITÉS

3 instruments

2 instruments

2 instruments

2 instruments

ÉLÉVATION DU PLATEAU



FAUTEUIL MOTORISÉ



FAUTEUIL INCLINABLE

À 90°

À 90°

-

À 90°

ACCOUDOIRS



REPOSE-PIEDS



TABLE PIVOTANTE À 90°



BRAS DE RÉFRACTEUR

Manuel/Auto

Manuel/Auto

Manuel/Auto

Manuel/Auto

VERSIONS GAUCHE OU DROITE



PRISE AUXILIAIRE



ÉCLAIRAGE

+ variateur de lumière

+ variateur de lumière



+ variateur de lumière

CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE D'EXAMEN DE VUE



TIROIR DE RANGEMENT



SUPPORT PROJECTEUR



ENCOMBREMENT MAXIMUM (L x l x H)

1,75 m x 1,85 m x 1,85 m

2,05 m x 1,6 m x 1,85 m

1,75 m x 1,185 m x 1,85 m

1,85 m x 1,365 m x 1,85 m

POIDS DE L'UNITÉ SEULE

320 kg

270 kg

185 kg

240 kg

ALIMENTATION

110/230 V - 50/60 Hz

ACCÈS PMR



CAPAX LATÉRAUX DE COULEUR (ROUGE, BLEU, BLANC)



NIVEAU DE PRIX (HT)

5 à 10 k€

5 à 10 k€

5 à 10 k€

5 à 10 k€

LES +

> La plus complète et la plus confortable pour 3 instruments

> La plus complète pour 2 instruments

> Ultra compacte, idéale pour les petits espaces

> Idéal pour une pratique quotidienne

FONCTIONS

AUTRES

CARACTÉRISTIQUES

	TAM 070	TAM 060	TAM 050
TYPE	2 instruments	2 instruments	1 instrument
CHARGE MAXIMALE	75 kg	75 kg	50 kg
ÉLEVATION DU PLATEAU	670 mm à 840 mm	670 mm à 840 mm	670 mm à 840 mm
PRISE ANNEXE INTÉGRÉE	oui	oui	oui
DIMENSIONS (L X P)	1080 mm x 480 mm	800 mm x 435 mm	600 mm x 435 mm
ALIMENTATION	230 V AC	230 V AC	230 V AC
NIVEAU DE PRIX (TTC)	0 à 5 k€	0 à 5 k€	0 à 5 k€
LES +	> Plateau en V	> Plateau droit	> Plateau droit



TAM 070



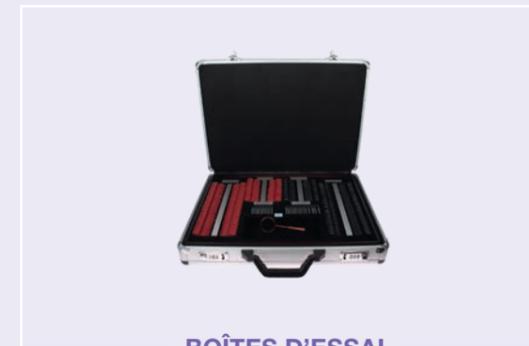
TAM 060



TAM 050



TABOURETS



BOÎTES D'ESSAI



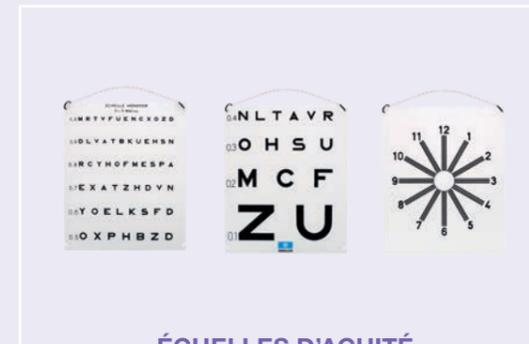
LUNETTES D'ESSAI



RÉTINOSCOPIES ET OPHTHALMOSCOPIES



LAMPE À FENTE PORTABLE



ÉCHELLES D'ACUITÉ



TEST STÉRÉO ET TEST D'ISHIHARA



FILTRE JAUNE

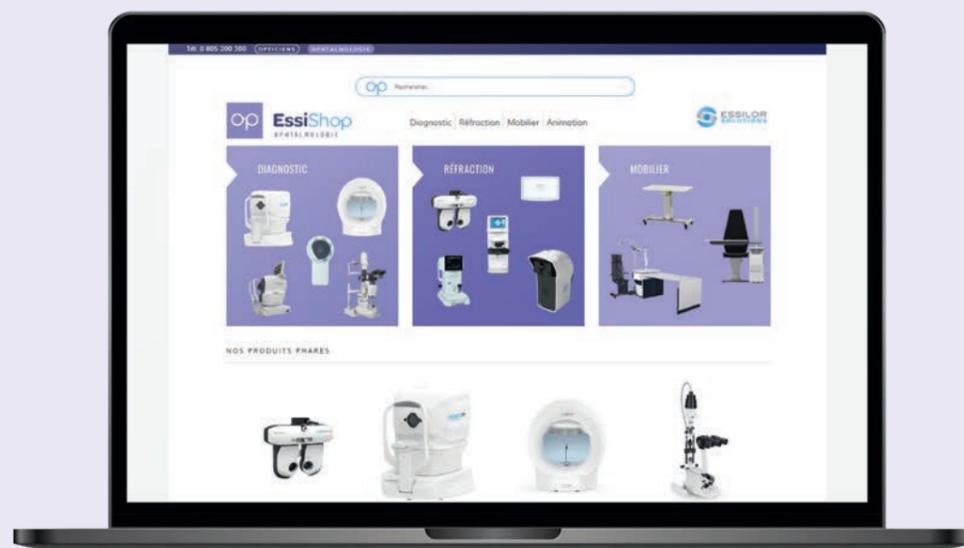


TONOMÈTRE À APLANATION

SERVICES

Besoin de conseils, envie de réaliser un projet en particulier ?
Vous avez des questions sur nos produits ou sur nos services ?
Nos équipes sont à votre écoute pour répondre à l'ensemble de vos besoins.
Vous accompagner et vous satisfaire est notre priorité.

NOS PRODUITS
ET SERVICES EN LIGNE
DISPONIBLES
SUR **ESSISHOP.FR**



Retrouvez l'ensemble de notre gamme de produits et services sur notre site web :
www.essishop.fr

En quelques clics, obtenez les informations nécessaires.
Besoin de renseignements complémentaires ?
Faites une demande de rappel et nous vous contacterons
dans les plus brefs délais.

NOTRE EXPERTISE À VOTRE DISPOSITION POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Toujours à votre écoute, nous développons des solutions toujours plus innovantes dans le seul but de répondre à vos besoins. L'ensemble de notre gamme associe technologie et simplicité d'usage pour :



RENFORCER
l'efficacité de votre pratique



AMÉLIORER
l'expérience de votre patient



METTRE EN VALEUR
votre expertise

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE POUR UN ACCOMPAGNEMENT OPTIMAL

De l'analyse de vos besoins à la préconisation de solutions, nos équipes sont à vos côtés sur toutes les étapes de votre projet. Bien plus que de simples conseillers, nous souhaitons être vos partenaires. Pour ce faire, nous mettons tout en œuvre pour répondre au plus vite à vos attentes.



UN ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ
formation et suivi par vos responsables
de secteur et les spécialistes produits



UN SUPPORT TECHNIQUE
central dédié du lundi au vendredi
de 8h à 19h

0 805 200 200 Service & appel gratuits



32 TECHNICIENS
itinérants répartis
sur la France entière

En cas de panne bloquante, intervention sur site dans la journée si appel avant 12h ou à J + 1.
Mise à disposition d'un appareil de prêt si nécessaire pendant la réparation en atelier.
Matériel garanti jusqu'à 5 ans* selon vos besoins.

* En souscrivant à une extension de garantie lors de l'achat du matériel.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ 1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes opérations de vente de certains produits destinés essentiellement à l'usage d'une clientèle professionnelle (à savoir instruments d'optique et de santé visuelle - réfraction, diagnostic et imagerie - , instruments de prise de mesures, instruments d'atelier et de montage et aide à la vente) et minoritairement à la revente par cette dernière au grand public (appareils de basse vision) ; ces commandes doivent être passées auprès de la Division "Essilor France" d'Essilor International (ci-après « Essilor ») pour une livraison en France (Corse et DROM-COM compris à l'exception des Antilles et de la Guyane) à compter du 1^{er} janvier 2025. Sauf accord exprès d'Essilor et conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, aucune condition particulière ni document de tout type soumis unilatéralement par l'acheteur (ci-après l'« Acheteur ») ne saurait déroger aux présentes Conditions Générales de Vente. Tout document opposé par l'Acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse et écrite d'Essilor, inopposable à cette dernière et cela quel que soit le moment où il aura pu être porté à sa connaissance. Par le seul fait de la commande, l'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, et les avoir acceptées. L'ouverture d'un compte et la validation de toute commande ne pourront être effectuées par Essilor que suite à la communication auprès d'Essilor de références commerciales et bancaires de l'Acheteur, notamment un extrait Kbis de moins de trois (3) mois et un relevé d'identité bancaire (RIB). Dans le cadre de la vente de certains produits précités aux opticiens, exerçant en leur nom propre ou en société, l'Acheteur fait son affaire personnelle de la législation applicable et en particulier des articles L. 4362-1 à L. 4362-12 du Code de la Santé Publique, ainsi que, le cas échéant, des conditions spécifiques d'utilisation et/ou de commercialisation édictées par Essilor (notamment les Conditions générales d'utilisation des Marques et des matériels publicitaires et de communication). Essilor se réserve la possibilité de cesser toute relation commerciale avec un Acheteur ayant pour finalité la revente des produits auprès du grand public en cas de manquement de l'Acheteur pouvant résulter notamment des cas suivants : si les produits Essilor ne sont pas vendus au grand public par les personnes habilitées ; si les produits Essilor ne sont pas vendus au grand public dans des conditions adaptées à la vente de dispositifs médicaux et ceci notamment pour les appareils de basse vision (que ce soit en termes de conseil, ajustement, etc.) ; en cas de violation de toutes les conditions spécifiques d'utilisation et/ou de de commercialisation édictées par Essilor, des conditions d'exercice de la profession d'opticien prévues par la loi ; en cas de violation de tout engagement contractuel ; etc.

■ 2. COMMANDE

Les commandes passées auprès d'Essilor pour les produits cités en article 1 ci-dessus peuvent prendre la forme écrite (bon de commande papier signé par l'Acheteur ou formulée par mail ou fax ou via le site internet Essishop) ou orale (notamment au numéro de téléphone suivant : 0979 990 310). Un devis peut également être soumis à l'Acheteur.

Toute commande, quelle qu'en soit la forme (verbale, écrite et/ou électronique), est considérée comme ferme et ne peut pas faire l'objet de modification de la part de l'Acheteur sans accord exprès écrit d'Essilor. Les commandes passées en ligne sur le site internet Essishop sont valables uniquement pour une livraison en France métropolitaine et en Corse.

Pour chaque commande, Essilor pourra réaliser un audit technique destiné à s'assurer que les locaux et installations (électriques, informatiques, etc.) de l'Acheteur sont susceptibles d'accueillir les Produits commandés. Dans le cas où l'audit technique révélerait des modifications à apporter pour que les produits puissent être installés, ces modifications seront à la charge de l'Acheteur. Dans le cas où ces modifications ne seraient pas réalisées par l'Acheteur, la commande sera résiliée sans que l'Acheteur ne puisse engager de quelque manière que ce soit la responsabilité d'Essilor ni obtenir un quelconque dédommagement.

Lorsque l'Acheteur a recours à un organisme de financement pour financer sa Commande, l'Acheteur fera son affaire de l'envoi des documents demandés par cet organisme et de la signature des documents émanant de cet organisme. L'Acheteur reconnaît que les données enregistrées dans les systèmes de prise de commande d'Essilor font foi en cas de litige. Il est à noter que les conversations téléphoniques entre l'Acheteur et les agences commerciales Essilor pourront faire l'objet le cas échéant d'un enregistrement dans le but de contribuer à la formation des équipes de correspondants commerciaux Essilor, d'améliorer la qualité de service proposée et de faciliter la résolution d'éventuelles discussions ultérieures. Les éléments enregistrés ne seront pas conservés au-delà d'un délai de trente (30) jours, ni utilisés dans une finalité différente de celles indiquées ci-dessus.

■ 3. CONDITIONS FINANCIÈRES

3.1 TARIFS

Les tarifs des produits précités sont accessibles sur simple demande et sont communiqués par écrit par les services commerciaux d'Essilor. Les produits sont facturés selon le prix en vigueur au jour de la commande. Ces tarifs sont établis en Euros et s'entendent à l'unité, hors Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), octroi de mer et toutes

autres taxes à l'exception de la taxe annuelle due lors de la première vente en France de dispositifs médicaux. Ce tarif s'applique aux ventes effectuées et livrées en France (Corse et DROM-COM compris à l'exception des Antilles et de la Guyane). Les prix sont établis en port dû.

3.2 FACTURATION

En raison des nécessités de gestion administrative d'Essilor et du nombre conséquent d'opérations de valeur relative, les commandes mises en expédition font l'objet d'une facturation périodique hebdomadaire. Les factures et avoirs émis par Essilor font l'objet d'un relevé mensuel adressé à l'entité réglant effectivement la facture à Essilor ; il est entendu que ce relevé ne saurait en aucun cas se substituer aux factures émises et ne saurait par ailleurs constituer un point de référence s'agissant des délais de paiement applicables. Toute commande de produits sera facturée au prix convenu en vigueur à la date de prise de commande. Pour être recevable, toute demande ou réclamation relative au contenu d'une facture doit être formulée dans le mois suivant la réception du relevé. Tout procédé de facturation électronique sera réputé accepté par l'Acheteur suite au paiement par ce dernier d'une facture transmise électroniquement.

3.3 RÉGLEMENT

Le règlement des factures s'effectue à trente (30) jours fin de mois à compter de la date de leur émission :

- soit par traite L.C.R. prélevée directement sans acceptation ;
- soit par virement bancaire ;
- soit par chèque.

Il est précisé que la limite de paiement intervient à la fin du mois au cours duquel expirent les trente (30) jours dans la limite du délai maximum de quarante-cinq (45) jours **date d'émission de facture lorsque les factures émises sont des factures périodiques.**

Les règlements doivent correspondre exactement aux factures émises. Les réclamations ou litiges éventuels ne justifieront pas de suspension des paiements, et/ou de déductions unilatérales ou compensations à l'initiative de l'Acheteur sans l'accord écrit et préalable d'Essilor, mais seront analysés au cas par cas par Essilor et devront faire l'objet d'une discussion avec l'Acheteur.

Les suspensions, déductions ou compensations unilatérales constituent des pratiques abusives au sens de l'article L.442-1 du Code de commerce et seront notamment considérées comme un défaut de paiement pouvant entraîner l'application des dispositions suivantes.

En cas de défaut de paiement total ou partiel, à la date de paiement indiquée sur la facture, Essilor se réserve la possibilité de prendre toute mesure conservatoire de ses droits et notamment : **1.** de constater l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode ou le délai de règlement prévu, et/ou ; **2.** de compenser, à due concurrence de la créance d'Essilor en principal comme en intérêts, frais et accessoires, avec tous les avoirs, crédits, remboursements, ristournes, rabais ou remises et de façon plus générale toutes sommes qu'Essilor pourrait devoir à l'Acheteur défaillant à quelque titre que ce soit, et/ou ; **3.** de suspendre toute livraison jusqu'à complet paiement, et de considérer les commandes en cours de traitement comme résolues. Conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement rend exigible en sus des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points de pourcentage ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €) par facture (il est précisé que cette indemnité forfaitaire n'est pas limitative du montant des autres frais qui pourraient être engagés par Essilor aux fins de recouvrement de ses factures). La perception des intérêts de retard ne fait pas obstacle à l'exigibilité de la dette, ni au droit d'Essilor de se prévaloir de l'application des sanctions prévues aux points 1 à 3 ci-dessus. En cas de retard ou de défaillance d'un groupement dans le paiement de factures lui incombant, Essilor se réserve la possibilité d'en réclamer le règlement directement aux adhérents concernés du groupement, ceux-ci conservant en tout état de cause la qualité d'Acheteurs à l'égard d'Essilor. Essilor se réserve le droit de conditionner la livraison de ses produits à la mise en place de conditions de règlement spécifiques (paiement comptant, paiement d'avances ou de dépôts de garantie, etc.) lorsque la situation l'exige du fait d'une évolution en cours de période des garanties financières de l'Acheteur, et notamment en cas d'impayés ou d'incidents de paiement, suspension ou cessation de la garantie de paiement d'un groupement, dégradation de la situation financière de l'Acheteur, et/ou selon les résultats d'une analyse de solvabilité.

Escompte pour paiement anticipé :

Essilor accorde un escompte pour paiement anticipé. Par paiement anticipé, il faut entendre un paiement intervenant au plus tard dix (10) jours à compter de la date d'émission de la facture, ou, pour l'Acheteur payant sur la base d'un relevé, un paiement intervenant au plus tard dans les dix (10) jours suivant la date d'émission du relevé. Le taux d'escompte pour paiement anticipé est fixé à un pourcent (1%) du montant TTC du relevé. Tout escompte abusivement déduit sera compensé sur

les sommes dues à l'Acheteur et notamment les éventuelles ristournes à verser et pourra faire l'objet de l'application de pénalités de retard de paiement sur la partie de la facture ainsi non réglée.

3.4 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Toutes les marchandises livrées restent la propriété d'Essilor jusqu'à l'encaissement effectif et complet des sommes dues ; toutefois, l'Acheteur est autorisé à revendre les produits livrés dans le cadre de son activité commerciale normale. L'Acheteur s'engage, dans le cas d'une revente d'un produit à un professionnel, à informer son client de la clause de réserve de propriété pesant sur les produits qu'il se propose d'acquérir, et du droit que se réserve Essilor de revendiquer, entre ses mains, soit les produits litigieux, soit le prix en vertu de l'article L. 624-16 du Code de commerce. La simple remise d'un titre créant une obligation de payer ne constitue pas paiement au sens de la présente clause, la créance originaire d'Essilor sur l'Acheteur subsistant avec toutes les garanties qui lui sont attachées, y compris la réserve de propriété jusqu'à ce que ladite obligation de paiement ait été exécutée. Les reports d'échéance éventuellement accordés seront assortis de la même réserve de propriété. Tant que le prix n'aura pas été intégralement encaissé, l'Acheteur devra individualiser les marchandises livrées et ne pas les mélanger à d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. Ainsi, l'Acheteur s'interdit d'enlever les emballages ou étiquettes apparaissant sur les marchandises en stock et non encore réglées. Les risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que la responsabilité des dommages occasionnés sont transférés à l'Acheteur dès la livraison des marchandises, celui-ci doit les assurer pour le compte d'Essilor et à ses frais. En cas de saisie ou de tentative de saisie par un tiers, l'Acheteur s'oblige à faire mention du droit de propriété d'Essilor et à en aviser Essilor sans délai.

■ 4. LIVRAISONS/INSTALLATIONS DANS LES LOCAUX DE L'ACHETEUR

La livraison intervient à la remise des marchandises à l'Acheteur, en mains propres ou au lieu désigné par ce dernier et accepté par Essilor. Il appartient à l'Acheteur de vérifier, au moment de la livraison, la conformité de la marchandise à la commande et les éventuelles avaries ou pertes de transport, et s'il y a lieu, de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur, et d'avertir immédiatement Essilor afin qu'elle soit en mesure d'exercer son recours contre le transporteur.

Les modalités de livraison pourront dans certains cas être indiquées par Essilor lors de la commande et seront, à défaut, définies ultérieurement avec l'Acheteur en considération de la nature des produits commandés ; étant entendu que le choix du transporteur sera par principe de la seule initiative d'Essilor et que les coûts en résultant pour l'Acheteur seront calculés par commande selon les montants communiqués à ce dernier avec les tarifs d'Essilor.

S'agissant spécifiquement des livraisons dans les DROM-COM, le port des marchandises livrées est facturé en proportion du poids et du volume de ces dernières, en sus des taxes douanières spécifiques.

Les délais d'expédition, de mise à disposition ou de toute autre nature ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités des transporteurs, des possibilités d'approvisionnement et de l'ordre d'arrivée de commandes.

A défaut d'accord relatif à la date de livraison des marchandises entre Essilor et l'Acheteur lors de la prise de commande, la date de livraison sera fixée par Essilor compte tenu des disponibilités de ses techniciens dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la date de commande des marchandises. Le cas échéant, l'Acheteur pourra - par téléphone auprès du service commercial d'Essilor - proposer une date alternative à celle soumise par Essilor et ce au plus tard soixante-douze (72) heures ouvrées avant cette date. Au-delà d'un délai de six (6) mois à compter de la date de commande des marchandises et à défaut d'accord sur la date de livraison avec l'Acheteur, Essilor se réserve le droit de livrer la commande après en avoir informé l'Acheteur et d'en facturer le montant.

La non observation des délais convenus ne peut donner lieu à des indemnités, pénalités ou dommages et intérêts ou à annulation de commande ; il en sera de même pour la non-exécution des commandes dans les cas de force majeure ou dans toute circonstance indépendante de la volonté d'Essilor ainsi que lors de l'immobilisation du matériel pour réparation pendant ou après la garantie. Toute modification de commande intervenant en cours d'exécution, même si elle est acceptée par Essilor, entraîne une prolongation du délai de livraison prévu selon les modalités communiquées par Essilor à l'Acheteur. En tout état de cause, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'Acheteur est à jour de ses obligations envers Essilor.

■ 5. RÉCLAMATIONS RETOUR DE MATÉRIEL GARANTIES RESPONSABILITÉ SERVICE APRÈS-VENTE

Toute réclamation sur l'éventuelle non-conformité d'un produit à la commande doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de réception dudit produit ; au-delà de ce délai, toute livraison sera réputée conforme et exempte de tout vice sans aucun recours

pour l'Acheteur. Le retour d'un produit pour analyse par Essilor de la non-conformité alléguée dans le délai précité devra être opéré conformément aux prescriptions du service après-vente d'Essilor (à savoir notamment emballage adapté du produit puis transport et enlèvement convenus avec l'Acheteur), aux frais et aux risques exclusifs de l'Acheteur.

En cas de non-conformité à la commande des produits livrés dûment constatée par Essilor, l'Acheteur pourra retourner les produits non conformes à Essilor. Essilor procédera alors, à sa seule discrétion, au remplacement gratuit ou au remboursement des produits concernés et ceci à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts.

Lorsque la commande nécessite une installation par les techniciens d'Essilor, un procès-verbal d'installation est signé par l'Acheteur. En l'absence de réserve portée sur ce procès-verbal, la livraison sera réputée conforme et exempte de tout vice sans aucun recours pour l'Acheteur.

Par ailleurs, toute contestation portant sur une facture devra être formulée par l'Acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception auprès d'Essilor, dans un délai d'un (1) an maximum à compter de la date d'émission de la pièce concernée. A défaut, les factures seront considérées comme définitivement acceptées par l'Acheteur, et ne pourront donc plus faire l'objet d'une quelconque contestation, recours ou action judiciaire par ce dernier. En tout état de cause, la contestation d'une partie de facture ou d'avoir par l'Acheteur ne pourra en aucun cas justifier le non-paiement de toute la facture concernée ; dans une telle hypothèse ainsi qu'en cas de contestation s'avérant ultérieurement non fondée, les pénalités et indemnités de retard prévues par l'article L.441-10 du Code de commerce seront dues de plein droit par l'Acheteur concerné.

Les produits vendus neufs bénéficient d'une garantie commerciale pièces, main d'œuvre et déplacements d'un (1) an à compter de la date de livraison, sauf durée différente expressément convenue avec l'Acheteur et conformément à la politique commerciale d'Essilor. Les interventions d'Essilor au titre de cette garantie commerciale ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Cette garantie ne couvre pas les consommables et pièces dites d'usure. Pour certaines catégories de produits, l'Acheteur pourra souscrire à des extensions de garantie. Si les conditions d'application de cette garantie sont réunies, Essilor pourra décider de procéder soit au changement de la pièce ou du produit concerné, soit à la réparation de la pièce ou du produit concerné. En cas de changement de pièce ou de produit, Essilor deviendra propriétaire de ladite pièce ou dudit produit présentant un défaut de fabrication.

La garantie commerciale contre les défauts de fabrication énoncée ci-dessus n'est pas valable si les pièces remplacées ou les matériaux utilisés ne sont pas conformes aux spécifications du produit d'origine d'Essilor. L'Acheteur n'a aucun droit à l'encontre d'Essilor en ce qui concerne les produits vendus en tant que marchandises de qualité inférieure ou usagées.

Pour tous les produits hors garantie, Essilor assure une prestation de service après-vente au tarif en vigueur. Cette prestation comprend la réparation et la fourniture de pièces de rechange et de biens consommables. Sont contractuellement assimilés à force majeure et constitueront des causes d'extinction ou de suspension des obligations d'Essilor les événements susceptibles d'arrêter ou de réduire la fabrication, le transport des marchandises et tout événement de nature à empêcher ou rendre économiquement exorbitante l'exécution des engagements d'Essilor. Essilor ne s'engage qu'au remplacement des produits affectés d'un vice ou d'un défaut de conformité, à l'exclusion de tout dédommagement, à quelque titre que ce soit. En tout état de cause, la responsabilité d'Essilor est limitée aux dommages matériels directs, pour un montant n'excédant pas le montant total H.T. de la commande concernée. Ne sont pas assimilés à un vice ou un défaut de conformité, les défauts imputables à l'Acheteur et/ou à son client et/ou à tout tiers et résultant (i) de sa faute ou négligence ou d'une utilisation ou d'un entretien non conforme aux instructions et recommandations d'Essilor, d'un abus, de la dégradation volontaire ou accidentelle, et/ou (ii) les dommages causés par un accident, un choc, un stockage inadéquat du produit, une exposition à la chaleur, des produits chimiques, des modifications/réparations non autorisées et toute autre action extérieure, et/ou (iii) de l'usure normale des produits.

■ 6. TRAÇABILITÉ/ MATÉRIOVIGILANCE

Il appartient à l'Acheteur, en sa qualité de professionnel chargé de la mise en service des dispositifs médicaux vendus par Essilor (au sens des réglementations européennes et nationales applicables), de mettre en œuvre un système de traçabilité. À cet effet, l'Acheteur devra conserver pendant trois (3) ans les coordonnées personnelles (dont l'adresse) de tous les clients finaux ayant la qualité d'utilisateur de dispositifs médicaux ainsi que les éléments d'identification des produits qui leur ont été remis. Ces informations devront être communiquées immédiatement à Essilor à première demande et pour quelque motif que ce soit (notamment en cas de détection d'une défectuosité ou risque de défectuosité ou en cas d'action impliquant le retrait du marché d'une catégorie de produits).

D'une manière générale, l'Acheteur s'engage à se conformer à l'ensemble des réglementations qui lui sont applicables en tant que distributeur de dispositif médical. Notamment, il s'engage à respecter les obligations lui incombant en termes de matériovigilance.

■ 7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

7.1 DONNÉES RELATIVES AUX CLIENTS FINAUX

Il appartient à l'Acheteur et Essilor de se conformer aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite Informatique et Libertés, au Règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de toutes autres règles, normes, codes, référentiels et guides applicables aux traitements (ci-après désignés « Règlement Général sur la Protection des Données »), par exemple pour permettre la transmission à Essilor des données personnelles relatives au client final en vue notamment de l'exécution par cette dernière de ses obligations contractuelles.

L'Acheteur est qualifié de « responsable de traitement » et Essilor de « sous-traitant » au sens du Règlement Général sur la Protection des Données. Les traitements de données personnelles relatives au client final que met en œuvre Essilor portent essentiellement sur les données personnelles suivantes : noms, prénoms et prescription médicale pour les clients finaux. Lesdits traitements répondent à la description suivante :

- Finalités visées : commande, fabrication ; expédition, livraison, et suivi des Produits ; facturation des équipements.
- Nature des traitements : transfert, conservation, structuration, consultation, extraction, exclusion, et tout autre action nécessaire en vue de la réalisation des finalités visées par les traitements au nom et pour le compte de l'Acheteur ;
- Personnes concernées : porteurs de dispositifs médicaux ;
- Types de données personnelles traitées : données d'identification et données relatives à la correction visuelle ;
- Durée de conservation des données : Quinze (15) ans.

Ces traitements de données entre l'Acheteur et Essilor sont fondés sur le contrat (article 6-1.b du Règlement Général sur la Protection des Données). L'Acheteur, dans la mesure où il peut être amené à traiter des données de santé via les prescriptions médicales, s'engage à obtenir le consentement du client final ou de répondre à l'une des conditions prévues à l'article 9-2 du Règlement Général sur la Protection des données et à informer préalablement à toute collecte le client final sur la sensibilité des données afin de pouvoir traiter ces données.

A cet égard, Essilor s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que sur instruction documentée de l'Acheteur, y compris en ce qui concerne les transferts de données personnelles vers des pays tiers situés en dehors de l'Union Européenne. Sauf précisions contraires, les instructions documentées sont réputées être les bons de livraison fournis par l'Acheteur à Essilor. En l'absence d'instructions documentées écrites, claires et précises de la part de l'Acheteur, Essilor traitera les données personnelles conformément aux présentes Conditions Générales de Vente ;
- Aviser sans délai l'Acheteur si, selon elle, une instruction enfreint le Règlement Général sur la Protection des Données ;
- Veiller à ce que ses personnels amenés à traiter les données personnelles soient soumis à une obligation légale ou contractuelle de confidentialité et soient correctement formés aux traitements et aux mesures de sécurité techniques et organisationnelles ;
- Prendre toutes les mesures requises pour garantir un niveau de sécurité du traitement adapté aux risques susceptibles de peser sur les données personnelles, notamment en protégeant les données personnelles contre la destruction, la perte, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisés, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite ;
- Informer par écrit l'Acheteur de toute violation de données personnelles affectant ou concernant les données personnelles confiées, dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, et à lui communiquer, sans délai injustifié, au fur et à mesure qu'il en prend connaissance, tous éléments nécessaires (i) pour l'exécution des obligations légales ou réglementaires de l'Acheteur en matière de notification des violations de données personnelles aux autorités de contrôle et/ou aux personnes concernées, et (ii) pour remédier à la violation de données personnelles ou limiter ses conséquences ;
- Aider l'Acheteur, par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus par le Règlement Général sur la Protection des Données (droits d'accès, de modification, de rectification, de suppression, de s'opposer au traitement, etc.) ;
- Aider l'Acheteur à respecter son obligation d'évaluer les risques afférents au traitement des données personnelles (analyses d'impact) ;
- À l'expiration de la durée maximale édictée par les autorités compétentes, supprimer toutes les données personnelles sauf à se conformer à une obligation légale lui imposant de conserver une copie des données personnelles ;

- Mettre à la disposition de l'Acheteur toutes les informations strictement nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par l'Acheteur ou un autre auditeur que l'Acheteur a mandaté, et contribuer à ces audits (après signature préalable d'engagements de confidentialité spécifiques soumis par Essilor).

L'Acheteur est informé et accepte qu'Essilor recoure à des sites de production constitutifs de sous-traitants au sens du Règlement Général sur la Protection des Données, et tient la liste de ces sites de production à sa disposition sur le site www.essilorpro.fr. Essilor mettra à jour la liste précitée en cas de besoin et l'Acheteur aura dès lors la possibilité d'émettre des objections pour motifs légitimes et dûment justifiés. Lorsque Essilor recrute un autre sous-traitant pour mener des activités de traitement spécifiques pour le compte de l'Acheteur, les mêmes obligations en matière de protection de données que celles fixées dans les présentes CGV sont imposées par Essilor à cet autre sous-traitant par contrat ou Essilor s'assurera que cet autre sous-traitant accepte de mettre en place des garanties suffisantes de manière à ce que les traitements de données répondent aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données. Si le recours à cet autre sous-traitant implique la transmission de données personnelles à des pays tiers situés en dehors de l'Union Européenne (ci-après « UE ») ou l'Espace économique européen (notamment, des sites de production du groupe auxquels Essilor peut avoir recours ponctuellement, pour des raisons logistiques et de gestion de l'approvisionnement), et que ce pays ne dispose pas d'un niveau de protection des données adéquat par rapport à l'UE, Essilor garantit ce niveau de protection des données en concluant des clauses contractuelles types définies par la Commission de l'UE avec cet autre sous-traitant. Cet autre sous-traitant peut être situé en dehors de l'Union Européenne. Lorsque cet autre sous-traitant ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, Essilor demeure pleinement responsable devant l'Acheteur de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations. Dans le cadre du traitement de la commande, Essilor peut être amenée à partager les données transmises par l'Acheteur à d'autres filiales du Groupe et des prestataires externes au Groupe. Dans le cadre du traitement de la commande, Essilor peut être amenée à partager les données transmises par l'Acheteur à d'autres filiales du groupe EssilorLuxottica et des prestataires externes au groupe.

7.2 DONNÉES RELATIVES À L'ACHETEUR

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les données à caractère personnel concernant l'Acheteur et ses préposés font l'objet de traitements automatisés par Essilor aux fins de gestion de la présente relation commerciale, lesquels visent principalement les noms, prénoms et les coordonnées du personnel de l'Acheteur et des magasins d'optique bénéficiaires des produits Essilor®. Par ailleurs, les données concernant l'Acheteur peuvent également être utilisées à des fins de déclaration des éventuels avantages qui peuvent être accordés à l'Acheteur conformément aux réglementations « Transparence » et « Anti-cadeaux ». Ces traitements sont fondés sur l'existence d'un contrat entre l'Acheteur et Essilor, permettant à cette dernière de pouvoir assurer le suivi et la gestion de ses relations commerciales avec ses clients. Ces données sont conservées par Essilor pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale. Seul le personnel restreint et strictement habilité par Essilor est destinataire de ces données. Par ailleurs, dans le cadre des dispositifs législatifs et réglementaires dits « Transparence » et « Anti-cadeaux », Essilor sera amenée à rendre publics les avantages qu'elle pourrait accorder à l'Acheteur. A ce titre, les données à caractère personnel concernant les bénéficiaires d'avantages font l'objet d'un traitement automatisé aux fins de mise en œuvre par Essilor de ses obligations légales de transparence prévues par le Code de la Santé Publique ; eu égard à son caractère obligatoire, l'Acheteur ne dispose pas de droit d'opposition sur ce traitement. L'Acheteur et son personnel disposent d'un droit d'accès, d'opposition pour motifs légitimes (sauf exceptions), de rectification (en cas d'inexactitude) sur les données le concernant et du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr. À cet effet, il convient d'adresser un courrier à Essilor France – Direction Commerciale, Suivi Informatique et Libertés, 45/47 Boulevard Paul Vaillant-Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine. Seul le personnel restreint et strictement habilité par Essilor est destinataire de ces données.

L'Acheteur est tenu d'informer ses préposés du traitement de leurs données personnelles par Essilor, en qualité de responsable de traitement, dans le cadre des finalités précisées dans cet article. Essilor se réserve le droit de vérifier si une information conforme Règlement Général sur la Protection des Données est dûment communiquée aux préposés.

La présente clause pourra être modifiée en cas de publication d'un référentiel par l'autorité de contrôle, constituant un cadre de référence pour les traitements décrits ci-dessus.

■ 8. TRANSPARENCE DES AVANTAGES- LOI ANTI-CADEAUX

Essilor est tenue de rendre publics certains avantages octroyés, conformément à la réglementation applicable. A ce titre, Essilor peut être tenue d'accomplir un certain nombre de formalités et de déclarer les avantages consentis à l'Acheteur et/ou à ses salariés. Il est entendu expressément par l'Acheteur que sa coopération dans les délais légaux est nécessaire à ce titre et qu'à défaut, aucun avantage (à l'exception des avantages commerciaux susceptibles d'être accordés dans le cadre des relations de fournisseur à distributeur) ne pourra être octroyé par Essilor partiellement ou en totalité.

9. CONTRÔLE DES EXPORTATIONS – BIENS À DOUBLE USAGE

Les produits commercialisés par Essilor peuvent être éventuellement soumis à des restrictions par les réglementations sur le contrôle des exportations (et notamment les réglementations applicables aux biens à double usage). Si un produit commercialisé par Essilor est soumis à ce titre à une obligation de licence et qu'Essilor n'est pas en mesure d'obtenir une telle licence conformément à la réglementation applicable, Essilor se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la commande de l'Acheteur, sans qu'une quelconque compensation ne soit due à ce dernier. L'Acheteur s'engage à ne pas vendre, exporter, réexporter, transférer ou prêter, directement ou indirectement, tout produit (y compris les pièces de rechange et les outils et documents associés livrés avec le produit) à toute personne ou entité ou vers toute destination interdite par les réglementations applicables au contrôle des exportations, sans obtenir préalablement l'autorisation des autorités gouvernementales compétentes, telle que requise par lesdites réglementations. L'Acheteur s'engage à informer Essilor rapidement de toute violation présumée de ladite réglementation dont il aurait eu connaissance et à coopérer avec Essilor dans le cadre des éventuelles enquêtes qui pourraient être diligentées par les autorités compétentes. Sur demande d'Essilor, l'Acheteur fournira un Certificat d'utilisation finale et un Certificat de non réexportation, sur la base du formulaire fourni par Essilor. L'Acheteur relèvera Essilor de toutes responsabilités, sanctions et condamnations qui seraient prononcées à l'encontre d'Essilor s du fait du non-respect par l'Acheteur de la réglementation applicable au contrôle des exportations et/ou de la présente clause.

■ 10. EXCLUSION DE TOUTES PÉNALITÉS

Nonobstant toutes dispositions contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur aucune pénalité, de quelque nature que ce soit, ne sera acceptée par Essilor, sauf accord préalable et écrit d'Essilor. Seul le préjudice éventuellement subi et préalablement démontré par l'Acheteur pourra, après accord préalable et écrit d'Essilor, ouvrir droit à réparation. L'Acheteur devra, à cet égard, fournir à Essilor tout document attestant du préjudice subi (bon de livraison, etc.).

■ 11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE & UTILISATION DES MARQUES ESSLILOR

L'Acheteur s'engage à se conformer à l'intégralité des dispositions des conditions générales d'utilisation des marques et matériels publicitaires figurant en Annexe et d'une manière générale, à toute instruction ou recommandation reçue d'Essilor. Tous les droits de propriété intellectuelle sur les produits restent à tout moment la propriété d'Essilor et/ou de ses licenciés. Toute licence d'utilisation accordée à l'Acheteur en vertu des présentes Conditions Générales de Vente est non-transférable et non-exclusive et ne pourra être utilisée que dans le cadre de l'exploitation interne des produits par l'Acheteur.

■ 12. RÈGLEMENT DES LITIGES

L'Acheteur s'engage à se conformer à l'intégralité des dispositions des conditions générales d'utilisation des marques et matériels publicitaires figurant en Annexe et d'une manière générale, à toute instruction ou recommandation reçue d'Essilor. Tous les droits de propriété intellectuelle sur les produits restent à tout moment la propriété d'Essilor et/ou de ses licenciés. Toute licence d'utilisation accordée à l'Acheteur en vertu des présentes Conditions Générales de Vente est non-transférable et non-exclusive et ne pourra être utilisée que dans le cadre de l'exploitation interne des produits par l'Acheteur.

ANNEXE : CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES MARQUES ESSLILOR ET DES MATÉRIELS PUBLICITAIRES

■ 1. GÉNÉRALITÉS

- Les présentes conditions s'appliquent à la marque ESSLILOR® ainsi qu'à toutes les marques, logos, noms commerciaux dont Essilor International (ci-après « Essilor ») est propriétaire, et notamment la marque VARILUX®, ci-après dénommées « les marques ESSLILOR ».
- Les présentes conditions s'appliquent à tout client ou groupement de clients, qui les accepte et s'oblige à les respecter. Le non-respect de l'une quelconque des présentes conditions pourra entraîner la suspension des livraisons, sans préjudice de tous dommages et intérêts, après mise en demeure restée infructueuse dans les huit (8) jours suivant sa réception.

- Il est rappelé que l'expression « Groupe Essilor International » et/ou la dénomination « Essilor International » intègrent la marque ESSLILOR®, et qu'à ce titre, leur utilisation par l'opticien est strictement interdite sauf pour désigner à titre de simple citation ou de référence les produits authentiques mis sur le marché par Essilor uniquement sous la marque ESSLILOR®, ou autorisation préalable d'Essilor dans les conditions prévues ci-après.
- Il est rappelé que si l'usage des marques ESSLILOR®, pour désigner à titre de simple citation ou de référence les produits authentiques mis sur le marché par Essilor sous la marque ESSLILOR®, ne peut être interdit, l'usage insolite ou trop personnalisé peut, s'il cause à Essilor préjudice, être réprimé. En cas de non-respect des présentes conditions générales d'utilisation des marques ESSLILOR, Essilor se réserve le droit, sans préjudice de l'application du paragraphe b) ci-dessus, d'engager à l'encontre de l'opticien ou du groupement toute action judiciaire ou extra-judiciaire destinée à faire constater, cesser et /ou sanctionner les agissements illicites reprochés.

■ 2. UTILISATION DES MARQUES ESSLILOR

- Dans ses documents commerciaux, le client ou groupement de clients s'interdit expressément tout usage des marques ESSLILOR, sauf à titre de simple citation ou référence au nom du produit dans le cadre d'une activité commerciale réelle sur le produit concerné. L'utilisation de ces marques ESSLILOR s'accompagne obligatoirement du signe ® et précisera systématiquement en toutes lettres que ces marques sont propriété d'Essilor. En outre, l'usage des logos, graphismes et autres signes distinctifs des marques, ainsi que d'éléments tirés de la communication d'Essilor, est strictement interdit sans avoir obtenu l'accord préalable de l'entreprise, et ce, quel que soit le support concerné (vitrine, devis, site internet, annuaire, etc.) et à quelque titre que ce soit.
- Toute campagne publicitaire mentionnant sous quelque forme que ce soit l'une quelconque des marques ESSLILOR, ou l'un quelconque de ses éléments de communication devra être soumise à Essilor. Celle-ci se réserve la possibilité d'y apporter toute modification de son choix, de fixer discrétionnairement les modalités d'utilisation des marques et de refuser le projet commercial ou publicitaire soumis, s'il lui apparaissait incompatible avec l'image des marques ESSLILOR, ou si le chiffre d'affaires réalisé avec les produits concernés était insuffisant. Tout support présentant des éléments des marques ESSLILOR et utilisé en violation des éventuelles instructions transmises par Essilor ou des présentes Conditions Générales d'Utilisation devra être retiré par l'opticien ou le groupement d'opticiens. Pour permettre à Essilor de vérifier cette conformité, le client devra soumettre à l'accord d'Essilor toute campagne publicitaire préalablement à sa mise en œuvre, en respectant un délai suffisant. Toute correspondance à ce sujet devra être adressée à Essilor - Service Trade-Marketing – 45-47, Quai Jean Compagnon – 94200 IVRY-SUR-SEINE.

■ 3. USAGE DES MATÉRIELS PUBLICITAIRES ESSLILOR

- Les matériels publicitaires ESSLILOR® (affiches, présentoirs, supports de communication digitale, des sites internet et réseaux sociaux, etc.) ont été développés pour accompagner la vente des verres ophtalmiques ESSLILOR®. Ils doivent être utilisés tels quels, sans modification ni ajout ; l'opticien est seulement autorisé à apposer dans les encarts réservés à cet effet les éléments d'identification de son point de vente, à l'exclusion de tout autre élément.
- Le matériel publicitaire doit être utilisé exclusivement dans le point de vente pour lequel il a été fourni et pour la présentation des articles achetés auprès d'Essilor.
- Le matériel publicitaire mis à la disposition de l'opticien est la propriété exclusive d'Essilor. L'opticien s'engage, en qualité de dépositaire, à en assurer la garde raisonnablement et à le maintenir en bon état. L'opticien ne pourra, à titre gratuit ou onéreux, ni céder, ni sous-louer, ni prêter le matériel publicitaire, ni consentir ou laisser acquérir de quelconques droits sur ledit matériel.
- L'opticien s'engage à respecter les conditions d'utilisation spécifiques figurant sur les matériels publicitaires et / ou qui pourront être communiquées par Essilor par tous moyens. En particulier, l'opticien s'engage à cesser spontanément toute utilisation des matériels publicitaires au plus tard à l'expiration des droits d'exploitation desdits matériels, conformément aux informations communiquées par Essilor à cet égard. A défaut, la responsabilité de l'opticien pourra être engagée par Essilor ou par les ayants-droit concernés.
- Le matériel publicitaire pourra être repris à tout moment par un représentant d'Essilor. Nonobstant les conditions d'utilisation spécifiques communiquées par Essilor, cette dernière pourra à tout moment demander à l'opticien de cesser tout usage des matériels publicitaires et exiger soit leur restitution, soit leur destruction à la charge de l'opticien, notamment en cas de non-respect des présentes Conditions générales d'utilisation des marques ESSLILOR et des matériels publicitaires.

45/47, bd Paul Vaillant-Couturier
94200 IVRY-SUR-SEINE

0 805 200 200 Service & appel
gratuits

FAX : 01 72 70 76 85

E-MAIL : ophthalmo@essilor.fr

